Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2258(INI)

10.4.2026

AMENDEMENTS
1 - 241

Projet de rapport
Sven Mikser
(PE782.290v01-00)

sur le rapport 2025 de la Commission concernant la Moldavie
(2025/2258(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Sven Mikser

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le protocole d'accord renouvelé entre le Parlement européen et le Parlement de la République de Moldavie, signé le 18 mars 2026,

Or. en

Amendement 2
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen de Copenhague des 21 et 22 juin 1993,

Or. en

Amendement 3
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Visa 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen de Madrid des 15 et 16 décembre 1995,

Or. en

Amendement 4
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'examen bilatéral dont faisait l'objet la Moldavie, qui avait commencé le 10 juillet 2024, s'est achevé le 22 septembre 2025; que ***le pays*** est ***prêt*** à ***entamer*** les négociations sur les groupes de chapitres;	A. considérant que l'examen bilatéral dont faisait l'objet la Moldavie, qui avait commencé le 10 juillet 2024, s'est achevé le 22 septembre 2025; que la ***Moldavie*** est ***prête*** à ***ouvrir*** les négociations sur les ***six*** groupes de chapitres ***pour les négociations d'adhésion à l'Union européenne: I (fondamentaux), II (marché intérieur), III (compétitivité et***; ***croissance inclusive), IV (programme environnemental et connectivité durable), V (ressources, agriculture et cohésion) et VI (relations extérieures), et toutes les mesures à cet égard ont été prises au niveau technique;***

Or. en

Amendement 5
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que ***l'examen bilatéral dont faisait l'objet*** la Moldavie***, qui avait commencé le 10 juillet 2024, s'est achevé le 22 septembre 2025***; que ***le pays est prêt à entamer les négociations sur les groupes de chapitres***;	A. considérant que la Moldavie ***reste confrontée à des niveaux élevés de corruption, comme en témoigne l'indice de perception de la corruption 2025 de Transparency International, où elle se classe 80e sur 182 pays***; que ***sa fragilité économique et ses faiblesses persistantes en matière d'état de droit et d'indépendance de la justice démontrent clairement que la Moldavie n'est pas apte***

à adhérer à l'Union;

Or. en

Amendement 6
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'examen bilatéral dont faisait l'objet la Moldavie, qui avait commencé le 10 juillet 2024, s'est achevé le 22 septembre 2025; ***que le pays est prêt à entamer les négociations sur les groupes de chapitres;***	A. considérant que l'examen bilatéral dont faisait l'objet la Moldavie, qui avait commencé le 10 juillet 2024, s'est achevé le 22 septembre 2025;

Or. en

Amendement 7
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que les autorités moldaves ont fait part de leur objectif de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028 et d'adhérer à l'Union européenne d'ici à 2030;	B. considérant que les autorités moldaves ont fait part de leur objectif***, à la fois ambitieux et réalisable,*** de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028 et d'adhérer à l'Union européenne d'ici à 2030;

Or. ro

Amendement 8
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis.. considérant que la Commission, dans son paquet «élargissement», s'est engagée à soutenir l'objectif de la Moldavie de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

Or. en

Amendement 9
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays;	C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays; ***que le référendum du 20 octobre 2024 a inscrit l'objectif de l'adhésion à l'Union dans la Constitution, quoique de manière très limitée, y compris un vote à la majorité contre la Moldavie proprement dite, révélant la nature très polarisante du processus d'adhésion à l'Union dans le pays;***

Or. en

Amendement 10
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays;	C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui***, selon les fonctionnaires moldaves, ont consacré l'équivalent de 2 % du PIB moldave, soit l'équivalent de 350 millions d'euros, à cette ingérence; et*** ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays;

Or. en

Amendement 11
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays;	C. considérant que la Moldavie a tenu des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne ***choisie par le peuple moldave*** malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple moldave à un avenir européen pour le pays;

Or. fi

Amendement 12
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que la Moldavie a tenu	C. considérant que la Moldavie a tenu

des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple ***moldave*** à un avenir européen pour le pays;	des élections législatives le 28 septembre 2025, dont est issue une majorité pro-européenne malgré l'ingérence étrangère sans précédent de la Russie et de ses alliés, qui ont réaffirmé les aspirations du peuple ***de Moldavie*** à un avenir européen pour le pays;
	Or. en

Amendement 13
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la Russie a cherché à étendre son influence en République de Moldavie par l'utilisation stratégique de discours religieux, culturels et fondés sur des valeurs visant à façonner le discours public et à saper la trajectoire d'intégration européenne du pays; que ces activités sont conformes à la doctrine militaire russe approuvée le 25 décembre 2014, qui met l'accent sur la protection des «valeurs spirituelles et morales traditionnelles russes» contre une influence occidentale[1 bis] perçue comme malveillante, doctrine qui a ensuite été incorporée dans la stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie approuvée par le président Vladimir Poutine le 31 décembre 2015, démontrant ainsi l'utilisation par la Russie de récits culturels et civilisationnels en tant qu'instruments de stratégie géopolitique; que cette approche a encore été renforcée dans la stratégie de sécurité nationale de 2021, qui a élevé la sauvegarde des «valeurs traditionnelles», la promotion du «monde russe» et la protection des «compatriotes» à l'étranger au rang de priorités essentielles en

matière de sécurité nationale[1 ter];

1 bis

https://www.csis.org/analysis/unpacking-russias-new-national-security-strategy.

1 ter ***https://www.ndc.nato.int/fr/russias-updated-national-security-strategy.***

Or. en

Amendement 14
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Moldavie mène des discussions techniques avec la Commission sur ***trois des*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne: I (fondamentaux), II (marché intérieur) et VI (relations extérieures),	D. considérant que la Moldavie mène des discussions techniques avec la Commission sur ***les*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne: I (fondamentaux), II (marché intérieur) et VI (relations extérieures), ***que le volet 1 (fondamentaux), le volet 2 (marché intérieur) et le volet 6 (relations extérieures) ont été ouverts de manière informelle, les travaux techniques ont progressé le 17 mars sur les trois autres groupes de chapitres de négociation: le volet 3 (compétitivité et croissance inclusive), le volet 4 (programme environnemental et connectivité durable) et le volet 5 (ressources, agriculture et cohésion);***

Or. en

Amendement 15
Cristian Terheş

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Moldavie mène des discussions techniques avec la Commission sur ***trois des*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne***: I (fondamentaux), II (marché intérieur) et VI (relations extérieures)***,	D. considérant que la Moldavie mène des discussions techniques avec la Commission sur ***les*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne:

Or. en

Amendement 16
Sven Mikser

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Moldavie mène des ***discussions*** techniques avec la Commission sur ***trois des*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne***: I (fondamentaux), II (marché intérieur) et VI (relations extérieures)***,	D. considérant que la Moldavie mène des ***négociations*** techniques avec la Commission sur ***les*** six groupes de chapitres des négociations d'adhésion à l'Union européenne***;***

Or. en

Amendement 17
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***la Moldavie mène des discussions techniques avec*** la Commission ***sur trois des six groupes de chapitres des*** négociations d'adhésion ***à***	D. considérant que la Commission***, dans son paquet «élargissement», s'est engagée à soutenir l'objectif de la Moldavie de clôturer provisoirement les***

l'Union européenne: I (fondamentaux), II (marché intérieur) et VI (relations extérieures),

négociations d'adhésion ***d'ici le début de l'année 2028;***

Or. en

Amendement 18
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le processus d'adhésion à l'Union doit rester strictement fondé sur le mérite, conformément aux articles 2 et 49 du traité sur l'Union européenne, aux critères et à la méthodologie révisée en matière d'élargissement; que l'état d'avancement dans le volet «fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le fonctionnement des institutions démocratiques, les droits fondamentaux et la réforme de l'administration publique, doit rester le principal critère d'évaluation des progrès accomplis par la République de Moldavie sur la voie de son adhésion;

Or. ro

Amendement 19
Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, le 7 mars 2026, une grève russe sur la centrale hydroélectrique de Novodnistrovsk en

Ukraine a provoqué une marée noire de 1,5 tonne, polluant le fleuve Dniester et incitant les autorités moldaves à déclarer l'état d'alerte environnementale, à suspendre temporairement l'approvisionnement en eau dans plusieurs régions et à demander une aide internationale; que l'attaque de la Russie a eu une incidence directe sur la sécurité des ressources en eau et sur la santé publique de 80 % des citoyens du pays, pour lesquels le Dniestr est la principale source d'eau douce et d'eau potable;

Or. en

Amendement 20
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les cas de violence fondée sur le genre signalés ne diminuent pas en Moldavie et que le nombre de condamnations a augmenté en 2025; que l'accès au système juridique et la confiance dans celui-ci restent limités, les femmes handicapées, les femmes roms et, en particulier, celles qui présentent de multiples vulnérabilités, étant confrontées à des risques plus élevés de violence fondée sur le genre et à davantage d'obstacles pour accéder aux services essentiels;

Or. en

Amendement 21
Alexander Sell

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Constitution moldave consacre le principe de neutralité permanente depuis 1994; que toute accélération des négociations d'adhésion à l'Union risque de compromettre cette neutralité garantie par la Constitution et d'exposer l'Union européenne à de nouveaux risques en matière de sécurité, y compris le conflit non résolu dans la région de Transnistrie;

Or. en

Amendement 22
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Fédération de Russie maintient une présence militaire illégale sur le territoire de la République de Moldavie dans la région de Transnistrie sans le consentement des autorités moldaves et en violation du droit international et de l'intégrité territoriale de cet État, en dépit des appels répétés au retrait de ces forces et, notamment, des engagements pris au forum de l'OSCE;

Or. pl

Amendement 23
Sven Mikser

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'accord d'association, qui comprend une zone de libre-échange approfondi et complet, demeure la base de l'association politique et de l'intégration économique entre l'Union et la Moldavie, et qu'un dialogue politique et économique régulier se poursuit entre les deux parties;

Or. en

Amendement 24
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le rapport de la Commission indique qu'au 24 octobre 2025, le taux d'alignement de la Moldavie sur la politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union, y compris sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, était de 88 %;

Or. en

Amendement 25
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le Parlement de la République de Moldavie a voté le 2 avril 2026 en faveur du retrait de la République de Moldavie de la Communauté des États indépendants (CEI), une organisation dominée par la Russie;

Or. ro

Amendement 26
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Moldavie a intensifié sa coopération avec l'Union dans le domaine de la sécurité, notamment par l'intermédiaire de la mission de partenariat de l'Union en Moldavie;

Or. en

Amendement 27
Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que, le 23 mars 2026, les attaques russes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes ont entraîné l'interruption de la ligne à haute tension de 400 kV Isaccea-Vulcănești, la principale voie d'importation d'électricité de la République de Moldavie depuis le réseau REGRT-E, qui fournit normalement jusqu'à 70 % de la consommation d'électricité sur la rive droite du Dniester, compromettant ainsi gravement la sécurité énergétique de la Moldavie; que le Parlement de la République de Moldavie a ensuite déclaré l'état d'urgence dans le secteur de l'énergie;

Or. en

Amendement 28
Sven Mikser

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que, le 19 janvier 2026, le gouvernement moldave a annoncé son intention de se retirer officiellement de la Communauté des États indépendants, que, le 2 avril, le parlement moldave a officiellement adopté une législation en dernière lecture pour dénoncer les documents fondateurs de l'organisation et que, le 6 avril, la présidente Maia Sandu a signé le décret visant à promulguer la loi;

Or. en

Amendement 29
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la République de Moldavie est un seul sujet de droit international et que le territoire de la région de Transnistrie fait partie intégrante de celle-ci; que le format «5+2» s'est révélé inefficace et que la Russie constitue une menace permanente pour le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Moldavie;

Or. pl

Amendement 30

Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que le budget de la défense de la Moldavie s'élève à 0,5 % du PIB, ce qui se traduit par des forces armées sous-financées et sous-équipées malgré la détérioration de l'environnement sécuritaire régional;

Or. en

Amendement 31
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que, selon les enquêtes de l'Union européenne et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sept Moldaves sur dix sont préoccupés par l'état de l'environnement en République de Moldavie;

Or. en

Amendement 32
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant qu'environ 1 500 militaires russes sont toujours stationnés dans la région de Transnistrie,

avec d'importants dépôts de munitions;

Or. en

Amendement 33
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la République de Moldavie a achevé son retrait de la Communauté des États indépendants le 6 avril 2026;

Or. en

Amendement 34
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant qu'à l'heure actuelle, environ 2 500 entreprises opérant dans la région séparatiste de Transnistrie sont enregistrées auprès de l'Agence des services publics de Moldavie et que plus de 70 % des exportations de la Transnistrie en 2025 étaient destinées à l'Union européenne; que le fonctionnement économique de la Transnistrie dépend entièrement de sa réintégration à la Moldavie, qui constitue la seule voie légale d'accès de la région au marché de l'Union européenne;

Or. pl

Amendement 35
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant qu'en 2025, la marche des fiertés de Chișinău a d'abord été interdite par la municipalité et que, si le gouvernement a ensuite annulé cette interdiction, les organisateurs ont néanmoins été sanctionnés par une amende, et qu'il y a eu des actes de violence ainsi que des provocations délibérées de la part de contre-manifestants;

Or. en

Amendement 36
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que le conflit territorial non résolu dans la région de Transnistrie représente un risque grave pour la sécurité que l'Union européenne ne devrait pas importer en raison d'une adhésion prématurée;

Or. en

Amendement 37
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite qui doit respecter pleinement les critères de Copenhague et de Madrid;

Or. en

Amendement 38
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quinquies. considérant que, depuis 2022, la commission moldave des situations exceptionnelles a fait usage de ses pouvoirs pour suspendre, sans contrôle judiciaire, les licences de diffusion des chaînes de télévision en vertu des dispositions relatives à l'état d'urgence;

Or. en

Amendement 39
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quinquies. considérant que les experts estiment que la réintégration de la Transnistrie pourrait coûter à la Moldavie entre 500 millions et 1 milliard d'euros par an au cours des trois premières années;

Or. pl

Amendement 40
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D sexies. considérant que les autorités moldaves ont annoncé la création d'un fonds de convergence destiné à soutenir le processus de réintégration; que le gouvernement prévoit d'alimenter ce fonds grâce aux recettes issues de la suppression progressive des allègements fiscaux et douaniers accordés aux entreprises de Transnistrie qui ont été progressivement réduits depuis les années 2000;

Or. pl

Amendement 41
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D sexies. considérant que, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la Moldavie accueille plus de 140 000 réfugiés ukrainiens au printemps 2026, dont la plupart sont des femmes et des filles; que la fourniture d'un soutien a été fortement affectée par les réductions de l'aide humanitaire et des financements;

Or. en

Amendement 42
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Considérant D septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D septies. considérant que la présidente moldave, Maia Sandu, a signé des décrets officialisant le retrait du pays de la Communauté des États indépendants (CEI); que les autorités moldaves ont indiqué que les valeurs et les principes fondamentaux de la CEI n'étaient pas respectés, en particulier la disposition en vertu de laquelle les États membres reconnaissent et respectent mutuellement l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières existantes;

Or. pl

Amendement 43
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D septies. considérant que, le 7 novembre 2025, le Parlement européen a ouvert un bureau permanent à Chișinău, chargé de soutenir la démocratie et les réformes institutionnelles;

Or. en

Amendement 44
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution

Considérant D octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D octies. considérant les accusations confirmées à l'encontre de Moscou concernant la conduite de campagnes d'ingérence électorale à grande échelle et d'actions de déstabilisation avant les scrutins décisifs de 2024 et 2025; considérant que le Kremlin a mené diverses actions hostiles, allant de l'achat de voix à l'utilisation d'usines à trolls pour diffuser de la désinformation, en passant par des cyberattaques contre des infrastructures critiques et la fomentation d'émeutes;

Or. pl

Amendement 45
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;	1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; ***estime que ces progrès sont particulièrement remarquables compte tenu des capacités administratives limitées de la Moldavie et de la pression géopolitique extraordinaire sous laquelle le pays continue d'opérer;*** invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes

socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, ***tout en invitant l'Union à fournir un soutien technique, financier et administratif adéquat pour garantir la mise en œuvre effective et en temps utile de ces réformes,*** en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; ***souligne que la lutte contre l'influence des structures oligarchiques sur la vie politique, économique et médiatique reste une priorité essentielle pour faire progresser la Moldavie sur la voie européenne, et qu'elle nécessite des efforts soutenus pour renforcer la transparence, garantir l'indépendance et l'intégrité des institutions et obtenir des résultats crédibles et solides dans la lutte contre la corruption, en particulier à haut niveau;***

Or. en

Amendement 46
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres ***et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels***; ***invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes***	1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres;

socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

Or. en

Amendement 47
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des*** réformes ***associées, malgré des obstacles internes et externes*** non négligeables***; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les*** négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;	1. ***prend acte des efforts déployés par la Moldavie pour poursuivre les*** réformes***; souligne que des lacunes*** non négligeables ***subsistent dans les domaines de la corruption et de la gouvernance; souligne que le calendrier accéléré de clôture des*** négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028 ***est davantage guidé par des considérations idéologiques que par le respect objectif des critères de Copenhague***; ***souligne que l'élargissement de l'Union ne doit pas se faire au détriment de la sécurité et des intérêts économiques des États membres actuels et de leurs citoyens;***

Or. en

Amendement 48
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; ***invite*** la Moldavie à ***accélérer considérablement la mise en œuvre des principales*** réformes ***socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme,*** en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;	1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; ***encourage*** la Moldavie à ***poursuivre l'accélération du rythme des*** réformes***, afin que les progrès se traduisent par des avantages tangibles pour les citoyens et les entreprises, en renforçant le développement économique, la résilience et la convergence avec l'Union européenne,*** en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

Or. en

Amendement 49
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands	1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables***, comme l'influence hostile de la Russie***; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays

progrès annuels; invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; invite la Moldavie à accélérer considérablement la mise en œuvre des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

Or. fi

Amendement 50
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; invite la Moldavie à ***accélérer considérablement la*** mise en œuvre des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;	1. salue la détermination exemplaire dont fait continuellement montre la Moldavie concernant son adhésion à l'Union, ainsi que les progrès constants qu'elle accomplit dans la réalisation des réformes associées, malgré des obstacles internes et externes non négligeables; se félicite de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a avancé au niveau de tous les chapitres et est le pays candidat qui a réalisé les plus grands progrès annuels; invite la Moldavie à ***assurer une*** mise en œuvre ***accélérée*** des principales réformes socioéconomiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme, en cohérence avec son ambition déclarée de clôturer provisoirement les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028;

Or. en

Amendement 51
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. se félicite de l'organisation du tout premier sommet UE-République de Moldavie en juillet 2025, qui constitue une étape politique majeure dans les relations entre l'Union et la République de Moldavie; souligne que le sommet a confirmé l'importance stratégique de la République de Moldavie pour l'Union européenne;

Or. en

Amendement 52
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la valeur ajoutée pour l'Union européenne de l'admission de la Moldavie en tant qu'État membre reste faible, tandis que les risques liés à l'importation d'un conflit gelé impliquant une présence militaire russe sont très élevés;

Or. en

Amendement 53
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. se félicite de la visite conjointe

effectuée en République de Moldavie par Emmanuel Macron, Friedrich Merz et Donald Tusk à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de la Moldavie; estime que cet engagement de haut niveau constitue un signal politique fort d'unité européenne et de soutien à la souveraineté, à la stabilité démocratique et à la trajectoire européenne de la Moldavie; souligne l'importance d'un soutien politique continu de l'Union dans le contexte des élections législatives du 28 septembre 2025 et des risques accrus d'ingérence extérieure; réaffirme son soutien au cours pro-européen de la République de Moldavie et aux efforts déployés par la présidente Maia Sandu pour faire progresser les réformes et renforcer les institutions démocratiques;

Or. en

Amendement 54
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des	2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales; ***demande une***

questions bilatérales;	***nouvelle fois au Conseil d'adopter une approche fondée sur le mérite dans ses décisions relatives au processus de négociation de la Moldavie; souligne que l'ouverture de négociations d'adhésion indiquerait que l'Union reconnaît et récompense les réalisations concrètes de la Moldavie, renforçant ainsi la crédibilité et l'intégrité du processus d'élargissement; se félicite de l'adoption de feuilles de route sur l'état de droit, sur l'administration publique et sur les institutions démocratiques, ainsi que de la mise à jour du programme national d'adhésion à l'Union européenne pour la période 2025-2029; salue les progrès déjà accomplis par la Moldavie au niveau technique dans la transposition de l'acquis de l'Union;***

Or. en

Amendement 55
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des	2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir ***officiellement*** sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer ***ou de retarder*** les négociations

questions bilatérales;	d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales; ***souligne que le rythme du processus d'adhésion devrait refléter les progrès significatifs accomplis par le pays en matière de réformes et reconnaît que l'intégration européenne de la Moldavie contribue positivement à la stabilité et à la sécurité en Europe; souligne que la Moldavie reste l'État le plus touché par la guerre menée par la Russie, après l'Ukraine, et insiste sur l'importance de l'intégration européenne, en tant que garantie essentielle de la sécurité et du développement économique de la Moldavie;***

Or. en

Amendement 56
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***se félicite*** de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; ***engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;***	2. ***prend acte*** de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts;

Or. en

Amendement 57
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à ***les ouvrir*** sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;	2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à ***procéder*** sans plus tarder ***à l'ouverture formelle de groupes de chapitres de négociation,*** en commençant par le volet «fondamentaux»***, à la lumière de l'achèvement réussi du processus d'examen analytique et de l'état de préparation avéré de la Moldavie***; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales; ***souligne que la trajectoire d'adhésion de la Moldavie devrait continuer à être évaluée strictement sur la base de ses mérites propres et de progrès mesurables en matière de réformes;***

Or. en

Amendement 58
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de	2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de

l’appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l’article 4, paragraphe 3, du traité sur l’Union européenne, qui leur impose de s’abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l’Union, et les prie donc instamment d’éviter de bloquer les négociations d’adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;

l’appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; ***invite la Commission à faciliter et à fournir activement une aide préparatoire, y compris une assistance technique, des mesures de suivi des contrôles et un renforcement des capacités administratives, afin de permettre à la République de Moldavie de faire progresser les négociations de manière efficace et simultanée dans tous les chapitres, et*** rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l’article 4, paragraphe 3, du traité sur l’Union européenne, qui leur impose de s’abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l’Union, et les prie donc instamment d’éviter de bloquer les négociations d’adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;

Or. ro

Amendement 59
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***se félicite*** de l’aboutissement du processus bilatéral d’examen; ***prend acte de l’appréciation de la Commission selon laquelle*** les ***six*** groupes de chapitres de négociation ***sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»***; rappelle ***aux*** États membres ***le principe de coopération loyale prévu à l’article 4, paragraphe 3, du traité sur l’Union européenne, qui leur impose de s’abstenir de toute mesure susceptible***	2. ***prend acte*** de l’aboutissement du processus bilatéral d’examen; ***engage le Conseil à ne pas ouvrir*** les groupes de chapitres de négociation***, étant donné qu’aucun progrès tangible et irréversible n’a été démontré dans les domaines de l’état de droit, de la lutte contre la corruption et de la sécurité***; rappelle ***que l’article 49 du traité UE requiert l’accord unanime de tous les*** États membres;

de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;

Or. en

Amendement 60
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne***, qui leur impose de*** s'abstenir ***de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à*** des questions bilatérales;	2. se félicite de l'aboutissement ***accéléré*** du processus bilatéral d'examen; prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux» ***avec, en parallèle, les autres groupes de chapitres, conformément à la méthodologie en matière d'élargissement et au cadre de négociation***; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne ***et les invite à*** s'abstenir ***d'invoquer*** des questions bilatérales ***sans lien avec l'acquis pour retarder le processus d'adhésion de la République de Moldavie***;

Or. ro

Amendement 61
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen***; ***prend acte de l'appréciation de la Commission selon laquelle les six*** groupes de chapitres de négociation ***sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de*** l'Union***, et les prie donc instamment d'éviter de bloquer les négociations d'adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales***;	2. ***souligne que l'intégration de la Moldavie dans l'Union européenne et le marché unique ne doit pas se faire au détriment des critères de Copenhague et du respect des procédures légales; s'oppose, compte tenu de la situation économique fragile au sein de l'Union, du conflit non résolu en Transnistrie et de la crise politique en Gagaouzie, à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; souligne que, dans ce contexte, l'ouverture de*** groupes de chapitres de négociation ***soulèverait de graves préoccupations, étant donné qu'une partie du territoire moldave échappe au contrôle effectif de ses autorités, empêchant ainsi la mise en œuvre et l'application intégrales de l'acquis de l'Union et exposant*** l'Union ***à des risques en matière de sécurité***;

Or. en

Amendement 62
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; ***prend acte de*** l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment	2. se félicite de l'aboutissement du processus bilatéral d'examen; ***salue*** l'appréciation de la Commission selon laquelle les six groupes de chapitres de négociation sont prêts à être ouverts; engage le Conseil à les ouvrir sans plus tarder, en commençant par le volet «fondamentaux»; rappelle aux États membres le principe de coopération loyale prévu à l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne, qui leur impose de s'abstenir de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union, et les prie donc instamment

d’éviter de bloquer les négociations d’adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;	d’éviter de bloquer les négociations d’adhésion pour des motifs liés à des questions bilatérales;

Or. fi

Amendement 63
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que la progression de la République de Moldavie sur la voie de l’adhésion à l’Union européenne constitue non seulement un point d’ancrage stratégique pour la paix et la stabilité à long terme, mais aussi une garantie indispensable pour la résilience démocratique, la réforme institutionnelle, l’état de droit et le développement économique durable du pays; souligne en outre la nécessité pour l’Union de renforcer son engagement politique, son assistance financière et sa coopération en matière de sécurité avec la République de Moldavie face aux menaces hybrides persistantes, aux campagnes de désinformation et à la dépendance énergétique délibérément instrumentalisée par la Russie;

Or. en

Amendement 64
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

2 bis. souligne que, pour garantir la prévisibilité, la crédibilité et l'équité du processus d'adhésion, les négociations en cours sur le cadre financier pluriannuel (CFP) doivent expressément prévoir une dotation spécifique pour la Moldavie dans le cadre du futur pilier «Europe dans le monde»; insiste sur le fait que des allocations de préadhésion explicites et transparentes sont nécessaires pour suivre efficacement les dépenses et éviter la dilution des fonds au sein de grands piliers géographiques;

Or. en

Amendement 65
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que les progrès accomplis par chaque pays candidat sur la voie de l'adhésion à l'Union devraient être évalués en fonction de ses mérites propres, sur la base de critères objectifs et des résultats de chaque réforme; souligne qu'il importe de garantir un processus d'adhésion équitable et prévisible qui reflète les progrès et les ambitions spécifiques de la Moldavie sur la voie de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 66
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. se félicite de la reconnaissance de la République de Moldavie en tant que pays pour lequel des quantités supplémentaires de produits de défense peuvent être achetées conjointement au titre du programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP), et de l'augmentation correspondante du taux de contribution financière de l'Union de 15 % à 25 % de la valeur estimée du contrat d'acquisition conjointe conformément à l'article 20, paragraphe 5, point c), du règlement (UE) 2025/2643; souligne que, dans le prochain CFP, de nouvelles mesures doivent être prises pour garantir un soutien financier efficace et une intégration accélérée de la République de Moldavie, y compris la mise en place d'enveloppes spécifiques par pays pour les pays candidats tels que la République de Moldavie, parallèlement à un meilleur accès aux principaux instruments de l'Union soutenant la compétitivité, l'innovation, la connectivité et la convergence économique;

Or. en

Amendement 67
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. se félicite du maintien de la position de l'Union européenne en tant que principal partenaire commercial de la République de Moldavie; souligne que l'approfondissement de la zone de libre-échange approfondi et complet, y compris l'extension des contingents pour les produits agricoles et la poursuite de la

libéralisation des produits transformés, contribue de manière significative au renforcement de la résilience économique de la Moldavie; demande la poursuite de l'extension et de la consolidation progressive de ces mesures commerciales, en vue d'accélérer l'intégration du marché moldave, d'améliorer son accès au marché unique de l'Union et de soutenir son développement économique durable dans le cadre de sa trajectoire d'intégration européenne;

Or. en

Amendement 68
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel ***où règne l'obligation de rendre des comptes,*** et encourage le pays à mener à bien le processus ***de vérification*** d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire***; rappelle à la Moldavie qu'elle s'est engagée à suivre les recommandations de la Commission de Venise; souligne que la viabilité des réformes nécessite une large appropriation politique et un dialogue inclusif entre tous les acteurs politiques, ainsi qu'une consultation constructive de la société civile et des parties prenantes professionnelles***; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel***; invite les autorités moldaves à veiller à ce que le processus de vérification soit mené de manière inclusive, prévisible et juridiquement solide*** et encourage le pays à mener à bien le processus d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires ***et à continuer de prendre des***

mesures pour renforcer leurs capacités, entre autres pour réduire la durée des procédures;

Or. en

Amendement 69
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification ***des juges et des procureurs*** d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures***, remédier au manque de juges et de procureurs et veiller à ce que les organes spécialisés du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil supérieur des procureurs reprennent et procèdent à l'évaluation des juges***;

Or. en

Amendement 70
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés ***par la Moldavie*** pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial ***et*** professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage ***le pays*** à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes ***judiciaires, entre autres pour*** réduire la durée des procédures;	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la ***République de*** Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial***,*** professionnel***, digne de la confiance des justiciables et*** où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage ***les autorités*** à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite ***également*** la ***République de*** Moldavie à allouer des ressources ***budgétaires et humaines*** suffisantes aux ***tribunaux, ministères publics et*** organes ***de l'administration judiciaire, à accélérer la transition numérique de la justice et à*** réduire la durée des procédures***, en particulier dans les affaires de corruption et de criminalité économique***;
	Or. ro

Amendement 71
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026***, étant donné que l'achèvement de la vérification est essentiel pour garantir la confiance du***

durée des procédures;	***public dans le système judiciaire, éliminer les juges politiquement compromis et renforcer l'état de droit en tant que pierre angulaire de l'intégration à l'Union***; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;

Or. en

Amendement 72
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures ***et améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la transparence de la justice pour tous les citoyens***;

Or. en

Amendement 73
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***prend note de*** l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;	3. ***salue*** l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire ***et invite la Moldavie à poursuivre ce travail***; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;

Or. fi

Amendement 74
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;	3. prend note de l'appréciation de la Commission selon laquelle la Moldavie a bien progressé dans la réforme de son secteur judiciaire; prend note ***de la volonté politique constante et*** des efforts soutenus déployés par la Moldavie pour mettre en place un système judiciaire indépendant, impartial et professionnel où règne l'obligation de rendre des comptes, et encourage le pays à mener à bien le processus de vérification d'ici la fin de l'année 2026; invite la Moldavie à allouer des ressources suffisantes aux organes judiciaires, entre autres pour réduire la durée des procédures;

Or. en

Amendement 75
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande que le budget 2027 fournisse une assistance administrative et technique ciblée pour aider la République de Moldavie à se préparer à la transition vers la nouvelle structure du prochain CFP et de l'instrument «Europe dans le monde»; demande en outre que ce soutien comprenne le renforcement des capacités des institutions nationales, l'amélioration de l'absorption et de la gestion des fonds de l'Union, ainsi que le renforcement des mécanismes de préparation et de mise en œuvre des projets, afin de garantir un alignement effectif sur les normes de l'Union et une intégration réussie dans les programmes de financement de l'Union;

Or. en

Amendement 76
Sven Mikser

Proposition de résolution
Point 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la	4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la

coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;	coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales; ***souligne que les efforts de lutte contre la corruption doivent être poursuivis de manière cohérente, dépolitisée et transparente, en évitant les initiatives législatives ad hoc ou accélérées susceptibles de nuire à la sécurité juridique et à la confiance institutionnelle; demande le renforcement de l'indépendance, du professionnalisme et de la responsabilité des institutions de lutte contre la corruption et de justice, ainsi que la garantie d'une coordination efficace entre elles; souligne qu'il importe de donner la priorité à la qualité, à la durabilité et à la régularité de la procédure plutôt qu'à la rapidité des réformes afin de garantir la crédibilité et la résilience à long terme du cadre de lutte contre la corruption;***
	Or. en

Amendement 77
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Point 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le	4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires***, l'adoption de la loi sur la réutilisation sociale des avoirs saisis et la reconnaissance du schéma des tribunaux, des parquets et de la police, ainsi que de l'appel lancé à la Moldavie pour qu'elle veille à la mise en œuvre intégrale du schéma de réorganisation***;

succès à long terme de réformes globales;	souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, ***en particulier le bureau du procureur chargé de la lutte contre la corruption,*** afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;

Or. en

Amendement 78
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;	4. prend acte des progrès ***constants*** accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales; ***prend acte des progrès significatifs accomplis par la Moldavie dans la réforme de l'administration publique et encourage les autorités à poursuivre le rythme constant du processus de fusion des autorités publiques locales;***

Or. en

Amendement 79
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie***, qui enregistre de*** meilleurs résultats ***tant*** dans les ***affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires***; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles ***et*** l'indépendance institutionnelle ***ainsi qu'améliorer*** la coordination entre ***l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice***, afin de garantir le ***succès à long terme de*** réformes globales;	4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la ***République de*** Moldavie ***et des*** meilleurs résultats ***obtenus*** dans les ***enquêtes, les poursuites pénales et les décisions définitives***; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles***,*** l'indépendance institutionnelle ***et*** la coordination entre ***les institutions concernées, notamment en clarifiant les compétences, en renforçant l'autorité pour l'intégrité nationale, en intensifiant la vérification des avoirs et des intérêts personnels des hauts fonctionnaires, en luttant contre le blanchiment de capitaux et en poursuivant les mesures visant à mettre un terme à l'oligarchie***, afin de garantir le ***caractère irréversible des*** réformes globales;

Or. ro

Amendement 80
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne ***qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer*** la coordination entre l'ensemble des	4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne ***que des mesures ont été prises pour améliorer le cadre juridique, les mécanismes de coordination, les capacités institutionnelles et l'indépendance des***

principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;

organes de lutte contre la corruption, tout en soulignant la nécessité de renforcer encore tous ces aspects et d'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;

Or. en

Amendement 81
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte ***des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires*** de haut niveau ***que dans les autres types d'affaires***; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;	4. prend acte ***du fait que la Moldavie continue de lutter contre une corruption*** de haut niveau ***bien ancrée; s'inquiète d'un récent scandale révélant des soupçons de corruption liée à des informations d'Interpol et à une fraude massive dans les marchés publics de projets d'infrastructures***; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;

Or. en

Amendement 82
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***prend acte des progrès accomplis***	4. ***se déclare vivement préoccupé par***

en matière de prévention de la corruption ***et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales***;	***la persistance d'un niveau élevé de*** corruption ***en Moldavie, comme en témoigne l'indice de perception de la corruption 2025; invite l'Union à cesser tout engagement financier ou toute avancée dans les négociations d'adhésion; souligne que l'argent des contribuables de l'Union ne doit pas être utilisé pour subventionner la corruption systémique***;

Or. en

Amendement 83
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;	4. prend acte des progrès accomplis en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci par la Moldavie, qui enregistre de meilleurs résultats tant dans les affaires de haut niveau que dans les autres types d'affaires; souligne qu'il faut ***continuer la lutte contre la corruption,*** renforcer encore les capacités opérationnelles et l'indépendance institutionnelle ainsi qu'améliorer la coordination entre l'ensemble des principaux organismes de lutte contre la corruption et de justice, afin de garantir le succès à long terme de réformes globales;

Or. fi

Amendement 84
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. se félicite de la réunion entre Marta Kos et des représentants de communautés religieuses en République de Moldavie, y compris avec le métropolite Petru de la Métropole de Bessarabie[1 bis]; souligne le rôle important des communautés religieuses et des organisations confessionnelles dans la promotion de la cohésion sociale, des valeurs démocratiques et de la résilience des communautés; se félicite du soutien public exprimé par la Métropole de Bessarabie en faveur de la voie de l'intégration européenne de la République de Moldavie; encourage la poursuite d'une coopération inclusive avec tous les acteurs religieux reconnus en République de Moldavie, dans le plein respect des libertés et droits fondamentaux, dans le cadre de la trajectoire européenne du pays;
	1 bis https://euneighbourseast.eu/news/latest-news/enlargement-commissioner-marta-kos-meets-representatives-of-moldovas-religious-communities/

Or. en

Amendement 85
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. note que le cadre juridique moldave en matière de traite des êtres humains n'est que partiellement aligné sur l'acquis de l'Union; se félicite de la mise en œuvre en cours de la stratégie

nationale adoptée en septembre 2023; invite la Moldavie à renforcer encore son cadre juridique et institutionnel, notamment en introduisant des outils plus efficaces permettant aux autorités publiques d'enquêter sur les nouvelles formes d'exploitation et d'engager des poursuites en la matière;

Or. en

Amendement 86
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate avec inquiétude que le taux d'émigration très élevé a entraîné un déclin démographique spectaculaire; est préoccupé par le fait que l'émigration massive des jeunes accélérera la baisse du taux de natalité et aggravera la situation économique et sociale, ce qui alimentera la poursuite de l'émigration, tandis que le vieillissement rapide de la population continuera d'exercer une pression sur les retraites et les soins de santé;

Or. en

Amendement 87
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à

l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;	l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne; ***se félicite de l'évaluation du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) selon laquelle les élections législatives ont été bien organisées et pluralistes et ont offert aux électeurs un choix clair parmi d'autres options politiques; invite la Moldavie à poursuivre l'alignement de sa législation relative aux élections et à ses processus électoraux sur les normes européennes et internationales et à mettre en œuvre toutes les recommandations non suivies de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH;***
	Or. en

Amendement 88
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien ***du peuple moldave*** à l'adhésion ***du pays*** à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des ***alliés de la Russie*** de déstabiliser le pays, de ***semer la division au sein de la société moldave*** et de ***la*** détourner de sa trajectoire européenne;	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien ***des citoyens de la République de Moldavie*** à l'adhésion à l'Union et aux réformes associées; condamne ***fermement*** les tentatives répétées de la Fédération de Russie, ***des parties qui lui sont proches,*** des oligarques pro-russes et des ***réseaux d'influence*** de déstabiliser le pays, de ***manipuler le processus démocratique*** et de détourner ***la République de Moldavie*** de sa trajectoire

européenne; ***invite la Commission, le SEAE et les États membres à renforcer leur soutien à la cybersécurité, à l'intégrité électorale, à la communication stratégique, à l'éducation aux médias et à l'identification rapide des acteurs concernés par l'ingérence étrangère et les attaques hybrides;***

Or. ro

Amendement 89
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne ***que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à*** l'adhésion ***du pays*** à l'Union et ***aux réformes associées***; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;	5. souligne ***la polarisation de la société moldave autour de*** l'adhésion à l'Union et ***s'inquiète de la stratégie du gouvernement consistant à présenter toutes les forces d'opposition comme pro-russes, de son incapacité à former des alliances avec d'autres forces politiques dans le pays et de son isolement politique***; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne; ***se déclare préoccupé par la présence continue dans la vie politique moldave d'entités qui ont succédé au parti Shor, ainsi que de proches associés de l'oligarque pro-russe Ilan Shor aux élections nationales et locales;***

Or. en

Amendement 90
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; ***souligne l'importance de l'engagement de la Moldavie à communiquer de manière précise et stratégique les conséquences du processus d'adhésion à l'Union à son public, y compris aux minorités ethniques et linguistiques, telles que les Bulgares et les Gagaouzes, et de garantir un débat ouvert sur les décisions stratégiques clés;*** condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 91
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire

européenne;	européenne; ***déplore l'instrumentalisation par la Russie de l'Église orthodoxe comme canal d'influence au sein de la société moldave;***

Or. en

Amendement 92
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion ***du pays*** à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave ***à un avenir européen renforçant la position géopolitique du pays,*** à l'adhésion à l'Union et aux réformes associées; condamne ***fermement*** les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;

Or. fi

Amendement 93
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux

réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;	réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, ***de créer et de diffuser de la désinformation et de la propagande anti-européenne,*** de semer la division au sein de la société moldave et de la détourner de sa trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 94
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société ***moldave*** et de la détourner de sa trajectoire européenne;	5. souligne que les élections législatives du 28 septembre 2025 ont marqué le cinquième vote consécutif confirmant le soutien du peuple moldave à l'adhésion du pays à l'Union et aux réformes associées; condamne les tentatives répétées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des alliés de la Russie de déstabiliser le pays, de semer la division au sein de la société ***de la Moldavie*** et de la détourner de sa trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 95
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se déclare vivement préoccupé par les activités des réseaux pro-russes

associés à Ilan Shor, qui ont été liées au contournement des sanctions à grande échelle, à l'ingérence électorale et aux campagnes de désinformation par l'utilisation d'infrastructures de cryptomonnaies connectées à des acteurs financiers russes tels que Promsvyazbank, notamment par l'intermédiaire de plateformes de paiement transfrontières telles qu'A7 LLC, et d'entreprises basées au Kirghizstan telles que Old Vector LLC; souligne que ces activités portent directement atteinte aux institutions démocratiques moldaves et présentent des risques plus larges pour les régimes de sécurité et de sanctions de l'Union européenne; souligne avec une vive inquiétude le rôle joué dans la facilitation du contournement des sanctions à l'encontre de la Russie en ce qui concerne la cryptomonnaie stable adossée au rouble A7A5, liée à Ilan Shor, qui aurait enregistré une augmentation rapide des volumes de transactions, atteignant environ 79 milliards de dollars US en l'espace de quelques mois à compter de son lancement en janvier 2025, soit une part importante du commerce extérieur de la Russie, selon une analyse financière indépendante; note en outre que ces entités liées à Ilan Shor sont également liées à Mikhail et Petr Fradkov, qui joueraient un rôle important dans l'industrie russe de la défense; invite la Commission et les États membres à renforcer la coopération en matière de renseignement financier, à améliorer l'application des sanctions et à aider les autorités moldaves à lutter contre les flux financiers illicites et l'ingérence étrangère par l'intermédiaire de pays tiers, y compris au moyen de sanctions ciblées et de mesures de cybersurveillance;

Or. en

Amendement 96

Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne le rôle essentiel de la diaspora moldave dans le maintien de la trajectoire européenne du pays, comme en témoigne sa participation active aux processus démocratiques, y compris aux élections législatives du 28 septembre 2025; reconnaît avec force les contributions significatives et constantes de la diaspora au développement socio-économique de la République de Moldavie; invite les autorités moldaves à continuer de renforcer leurs liens avec la diaspora et à faciliter leur participation active au processus d'intégration européenne du pays;

Or. en

Amendement 97
Geadis Geadi, Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. prend acte du fait que la manifestation des «fiertés» à Chișinău a eu lieu malgré une décision antérieure du conseil municipal de la ville de Chișinău du 15 mai 2025 s'opposant à son organisation, et souligne l'importance de garantir la cohérence institutionnelle et le respect de la prise de décision démocratique à tous les niveaux de gouvernance;

Or. en

Amendement 98
Jonas Sjöstedt, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;	6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; ***réaffirme que le soutien du peuple moldave à l'intégration européenne peut être accru par une amélioration tangible de ses moyens de subsistance, grâce à un renforcement des institutions publiques et du système de protection sociale, à la réduction de la pauvreté, à l'augmentation du niveau de vie dans l'ensemble du pays et à la lutte contre la corruption et l'influence des oligarques;*** se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. en

Amendement 99
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;	6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; ***invite la Commission à renforcer l'assistance financière et technique au titre de la facilité pour les réformes et la croissance, y compris à augmenter le préfinancement et à accélérer les paiements liés aux mesures de réforme, afin de maintenir la dynamique des réformes et le soutien public;*** se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. ro

Amendement 100
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles	6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028***; prie instamment l'élite politique moldave***

sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

de maintenir le consensus politique sur l'adhésion à l'Union et d'élargir le soutien de l'opinion publique; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. en

Amendement 101
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour ***accélérer les*** réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; ***souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier*** la confiance des citoyens moldaves ***et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays***; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;	6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour ***poursuivre le rythme accéléré des*** réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; ***reconnaît la ferme volonté de la Moldavie, en tant que pays candidat, d'entreprendre des réformes exigeantes mais nécessaires; dans ce contexte, il est essentiel de maintenir*** la confiance des citoyens moldaves ***dans le processus d'adhésion à l'Union, notamment par l'ouverture formelle et en temps utile des négociations d'adhésion***; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à

l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. en

Amendement 102
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes ***prioritaires*** et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;	6. invite les autorités moldaves à tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer ***toutes*** les réformes ***nécessaires à la voie vers l'adhésion à l'Union*** et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens moldaves et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. fi

Amendement 103
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite les autorités ***moldaves*** à tirer	6. invite les autorités ***de la Moldavie*** à

parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens ***moldaves*** et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;	tirer parti du solide mandat pro-européen qui leur a été confié pour accélérer les réformes prioritaires et concrétiser leur ambition de clôturer les négociations d'adhésion d'ici le début de l'année 2028; souligne que des résultats réels et tangibles sont nécessaires pour justifier la confiance des citoyens ***de la Moldavie*** et s'assurer leur soutien continu à l'intégration européenne de leur pays; se félicite de la création, au sein du Parlement moldave, de la commission spéciale pour l'intégration européenne de la République de Moldavie, et souligne l'importance que revêt la coopération entre les partis pour le succès durable des réformes liées à l'adhésion à l'Union et les progrès sur la voie de ladite adhésion;

Or. en

Amendement 104
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît que les institutions religieuses jouent un rôle important dans la vie publique et la cohésion sociale du pays; reconnaît qu'il existe une importante lutte de pouvoir géopolitique et religieux entre la Métropole de Chișinău et de Moldavie, subordonnée à l'Église orthodoxe russe, et la Métropole de Bessarabie, subordonnée à l'Église orthodoxe roumaine; note que si la Métropole de Bessarabie représente un pont naturel entre Chișinău et Bucarest, entre la République de Moldavie et l'espace européen, les structures contrôlées par Moscou maintiennent la société dans une sphère d'influence extérieure qui ralentit, voire compromet, le processus d'intégration européenne; se

déclare préoccupé par l'instrumentalisation potentielle des structures religieuses à des fins politiques, y compris les tentatives d'influencer l'opinion publique et les processus électoraux d'une manière susceptible de compromettre la trajectoire européenne de la Moldavie; souligne que ces pratiques soulèvent des préoccupations plus larges liées à la résilience démocratique et à la sécurité nationale; invite les autorités moldaves à garantir le plein respect de la liberté de religion tout en empêchant toute ingérence ou manipulation extérieure indue susceptible d'influencer les processus démocratiques et l'orientation stratégique du pays;

Or. en

Amendement 105
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. salue la résilience dont ont fait preuve les institutions et la société moldaves pour préserver l'intégrité du processus électoral malgré une campagne hybride massive menée par la Russie et ses alliés; note que les principaux facteurs de ce succès ont été les efforts opportuns et coordonnés des autorités moldaves, la participation active de la société civile et des médias indépendants et le soutien de l'Union et de ses États membres, y compris par l'intermédiaire de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie (EUPM); met en garde contre le fait que l'ingérence malveillante de la Russie est un processus continu et évolutif qui nécessite une surveillance et une réaction constantes fondées sur l'approche englobant l'ensemble de la

société, ainsi que des capacités et des ressources institutionnelles adéquates; note que l'expérience acquise en Moldavie peut être utilisée pour défendre d'autres démocraties confrontées à des menaces hybrides similaires;

Or. en

Amendement 106
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se félicite de l'adhésion de la Moldavie en tant que pays coopérant au sein du réseau de l'Agence européenne pour l'environnement, d'autant plus que l'environnement moldave est lié à des écosystèmes européens plus larges, comme en témoigne la marée noire survenue en mars 2026 sur le fleuve Dniester, qui affecte l'ensemble du bassin hydrographique; encourage l'Union et la Moldavie à renforcer leur coopération dans ce domaine, notamment en soutenant des politiques environnementales fondées sur des données probantes, en améliorant les systèmes de données environnementales en Moldavie et en veillant à l'alignement sur l'acquis environnemental de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 107
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite les institutions de l'Union européenne à poursuivre et à renforcer le soutien technique et financier à la République de Moldavie, notamment en garantissant la fourniture d'une aide de préadhésion adéquate au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) dans le prochain CFP; invite en outre la Commission européenne à aider les autorités moldaves à garantir l'utilisation efficace, responsable et transparente de ces fonds;

Or. en

Amendement 108
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. constate que la Moldavie, en particulier la région séparatiste de Transnistrie, reste une plaque tournante du trafic d'armes; souligne que le renforcement des contrôles aux frontières entre l'Union et la Moldavie est essentiel pour lutter efficacement contre ces activités; se félicite, à cet égard, de la coopération entre Frontex et les autorités moldaves depuis 2022, qui a permis de réaliser des progrès constants dans la lutte contre les activités transfrontalières illégales;

Or. en

Amendement 109
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. salue les progrès accomplis par la Moldavie sur la voie de l'égalité entre les hommes et les femmes, le renforcement de la protection contre diverses formes de violence fondée sur le genre, y compris la criminalisation de la violence numérique et du mariage forcé, et l'introduction du féminicide dans son code pénal;

Or. en

Amendement 110
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que la situation géopolitique actuelle, y compris le conflit non résolu en Transnistrie et la présence de troupes étrangères, rend l'adhésion à l'Union prématurée et potentiellement déstabilisatrice pour l'Union;

Or. en

Amendement 111
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. invite l'Union et ses partenaires, y compris les Nations unies, à investir dans des solutions écologiques afin de répondre

aux préoccupations de la société moldave concernant l'état de l'environnement dans le pays; recommande à cette fin que les politiques publiques et la communication soient fondées sur les principes de la santé, de la sauvegarde de l'avenir et de la sécurité des ressources; demande des interventions axées sur les secteurs d'infrastructure qui sont les plus frustrants, notamment les égouts, les routes et l'assainissement, ainsi que les inégalités d'accès;

Or. en

Amendement 112
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. se dit prêt à continuer d'épauler le Parlement moldave par des activités de soutien à la démocratie, convenues d'un commun accord, qui répondent aux besoins de l'institution, de ses membres élus et de son personnel; souligne l'ouverture officielle de l'antenne du Parlement européen pour le partenariat oriental à Chișinău le 7 novembre 2025, ce qui témoigne de l'engagement du Parlement à approfondir son dialogue avec la Moldavie et l'ensemble de la région du partenariat oriental;

Or. en

Amendement 113
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. constate avec inquiétude les tentatives actuelles de la Russie d'exploiter et d'attiser les tensions entre l'unité territoriale autonome de Gagaouzie et les autorités moldaves; soutient et encourage les efforts continus du gouvernement moldave pour relever ces défis au moyen d'un dialogue constructif et de réformes inclusives; invite instamment les autorités régionales à engager ce dialogue de bonne foi et à veiller à la bonne organisation d'élections libres, régulières, transparentes et légales dans la région, dans le plein respect de la législation moldave; réaffirme qu'une relation de coopération stable entre la capitale et les régions est essentielle à la stabilité interne de la Moldavie et à la poursuite de ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 114
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. se déclare préoccupé par le manque apparent de transparence ou de contrôle judiciaire dans les décisions prises par le gouvernement moldave depuis 2022 de suspendre les licences de radiodiffusion dans le cadre de ses efforts visant à lutter contre la propagation de la désinformation et de la mésinformation en provenance de Russie et son incidence sur le journalisme indépendant et la liberté d'expression; souligne que de telles mesures contre les menaces extérieures devraient respecter les exigences de

	légalité, de nécessité et de proportionnalité; souligne qu'un meilleur fonctionnement du système judiciaire en Moldavie contribuerait à permettre au gouvernement de veiller à ce que les procédures soient suivies conformément à l'état de droit tout en obtenant les résultats souhaités dans la lutte contre la désinformation et la mésinformation;

Or. en

Amendement 115
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 116
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de	7. se félicite des ***solides*** progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de

l'Union;	l'Union; ***note que le budget de l'Union pour 2027 sera le budget définitif au cours de l'actuel CFP; demande que le budget 2027 fournisse une assistance administrative et technique ciblée pour préparer la Moldavie à la transition vers la nouvelle structure du prochain CFP et de l'instrument «Europe dans le monde»; souligne la nécessité d'aider l'administration moldave à s'adapter au futur modèle de mise en œuvre du pilier «Europe», qui impose la mise en place de structures complexes alignées sur la gestion interne des fonds de l'Union et sur des plans fondés sur les performances qui risquent d'imposer une charge administrative excessive;***

Or. en

Amendement 117
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès ***initiaux*** accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	7. se félicite des progrès ***satisfaisants*** accomplis ***jusqu'à présent*** dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie ***et du programme de réforme qui le sous-tend***, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union; ***se félicite des premiers paiements de 270 millions d'euros de préfinancement et de 207,9 millions d'euros de soutien supplémentaire au titre de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur de la Moldavie, qui sous-tend le plan de croissance et les réformes connexes; invite la Commission à fournir une assistance administrative et technique aux autorités moldaves afin de garantir l'absorption rapide et efficace***

des fonds provenant de cette facilité; invite le gouvernement moldave à garantir une communication, une transparence et une visibilité efficaces en ce qui concerne l'utilisation des fonds de la facilité;

Or. en

Amendement 118
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans ***l'exécution*** du plan de croissance pour la Moldavie, qui ***vise*** à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales ***du pays*** ainsi qu'à renforcer l'accès ***de celui-ci*** au marché unique de l'Union;	7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans ***la mise en œuvre*** du plan de croissance pour la ***République de*** Moldavie ***et de la facilité pour les réformes et la croissance***, qui ***visent*** à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales ainsi qu'à renforcer l'accès ***progressif*** au marché unique de l'Union; ***souligne que l'allocation et le déblocage des fonds doivent rester strictement subordonnés à la réalisation des mesures de réforme convenues, à la stabilité macrofinancière, à la bonne gestion financière, à la transparence de l'exécution budgétaire et à l'existence de garanties efficaces contre la fraude, la corruption et les conflits d'intérêts;***

Or. ro

Amendement 119
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux	7. se félicite des progrès initiaux

accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union; ***se félicite de l'estimation encourageante de la Commission selon laquelle le plan de croissance pour la Moldavie peut faire croître l'économie du pays de 100 % sur 10 ans; invite la Commission à accroître le soutien financier et l'assistance technique nécessaires pour atteindre ce potentiel;***
	Or. ro

Amendement 120
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union; ***souligne que l'Union devrait fournir une assistance financière suffisante et en temps utile, une expertise technique et des instruments flexibles pour soutenir la convergence socio-économique de la Moldavie avec l'Union, en tenant compte des capacités administratives limitées et des vulnérabilités extérieures du pays;***
	Or. en

Amendement 121
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union; ***note que, si les réformes administratives semblent très prometteuses, il est tout aussi important de poursuivre les réformes globales nécessaires dans les secteurs judiciaire, économique et de la lutte contre la corruption au cours des deux prochaines années;***

Or. en

Amendement 122
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union;	7. se félicite des progrès initiaux accomplis dans l'exécution du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir les réformes socioéconomiques et fondamentales du pays ainsi qu'à renforcer l'accès de celui-ci au marché unique de l'Union; ***considère que l'accès de la Moldavie au marché intérieur de l'Union peut générer des avantages économiques aussi bien pour la Moldavie que pour les États membres de l'Union;***

Or. fi

Amendement 123

Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle que l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a déclenché une série de chocs économiques en Europe de l'Est, la République de Moldavie étant le deuxième pays le plus touché après l'Ukraine, compte tenu de sa proximité géographique, de sa structure économique et de sa dépendance énergétique; invite la Commission, afin de contrer ces effets et de préserver le sentiment pro-européen de la société, à approfondir encore l'intégration de la République de Moldavie dans le marché unique de l'Union avant son adhésion, notamment par une intégration sectorielle progressive, la suppression des obstacles non tarifaires restants et un soutien accru à l'alignement des réglementations, en particulier en ce qui concerne les normes sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce;

Or. ro

Amendement 124
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. félicite la Moldavie pour le rythme diligent et soutenu dont elle a fait preuve dans la planification et la mise en œuvre des principales réformes socio-économiques et fondamentales décrites dans le programme de réforme; se félicite du versement de la deuxième tranche du

plan de croissance en mars 2026, d'un montant total de 189 millions d'euros, qui a permis de réaliser pleinement 24 des 26 mesures de réforme prévues en décembre 2025; soutient et invite la Moldavie à continuer d'œuvrer en faveur des deux mesures de réforme restantes pour 2025 qui sont déjà en cours;

Or. en

Amendement 125
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demande une nouvelle fois à la Commission d'inclure des fonds de préadhésion spécifiques adéquats pour la Moldavie dans le prochain CFP de l'Union et de commencer à préparer la Moldavie à une utilisation efficace des futurs fonds de préadhésion;

Or. en

Amendement 126
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. salue les principales performances de la Moldavie parmi les pays candidats dans la mise en œuvre du plan de croissance pour la Moldavie, qui vise à soutenir davantage la transformation socio-économique du pays et l'accès au marché unique de l'Union; invite en outre la Commission à rationaliser les

procédures internes afin de garantir l'évaluation et le décaissement des fonds en temps utile après la mise en œuvre de la législation précédemment présentée et consultée par les autorités moldaves;

Or. en

Amendement 127
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. rappelle que l'inclusion, après 2027, de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur de la République de Moldavie parallèlement à d'autres instruments et sans dotation financière spécifique dans le cadre du nouvel instrument «Europe dans le monde» compromet les progrès remarquables déjà accomplis par la Moldavie; invite la Commission à revenir sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant «Europe dans le monde» et à proposer une dotation financière distincte et accrue pour la République de Moldavie;

Or. ro

Amendement 128
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des	8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des

conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations ***moldaves*** vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du

conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations ***de la Moldavie*** vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024***; invite l'Union à approfondir encore l'intégration de la Moldavie dans le marché unique de l'Union en progressant vers une libéralisation ambitieuse, progressive et durable des échanges, y compris par l'expansion et l'assouplissement des contingents tarifaires et, le cas échéant, leur élimination progressive, conformément au cadre révisé de la zone de libre-échange approfondi et complet, afin d'apporter des avantages économiques tangibles, de renforcer la résilience de la Moldavie et de soutenir sa trajectoire d'intégration européenne***; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du

30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. en

Amendement 129
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie ***et a absorbé 54 %*** du total ***de ses échanges commerciaux*** en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de ***mener à*** une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;	8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie***, représentant 67,5 %*** du total ***des exportations et 54,1 % du total des importations en 2025, ainsi que 86 % des investissements directs étrangers (IDE)*** en 2024***, consolidant ainsi sa position de pilier central des IDE dans l'économie moldave***; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de ***créer les conditions d'une convergence économique de la région avec le cadre juridique moldave, favorisant*** une réintégration économique «de facto» qui

pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. en

Amendement 130
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet entre l'Union et la Moldavie[2], qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région	8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet entre l'Union et la Moldavie[2], qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; ***invite la Commission à étudier la poursuite de la libéralisation progressive du commerce agroalimentaire, y compris l'introduction***

vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

d'augmentations semi-automatiques des contingents tarifaires, liées aux taux d'utilisation et au respect des normes de l'Union, tout en garantissant des mécanismes de sauvegarde appropriés pour les producteurs de l'Union et observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. ro

Amendement 131
Jonas Sjöstedt, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont	8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont

bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays; ***salue les efforts déployés par les autorités de Chișinău pour étendre l'application de la législation fiscale moldave aux entreprises opérant dans la région de Transnistrie, ce qui constitue une étape vers l'alignement réglementaire et l'intégration économique;***

[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. en

Amendement 132
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*

8. salue l’accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l’Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l’expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l’importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l’Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l’Union; souligne que l’Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l’Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d’association entre l’Union européenne et la Communauté européenne de l’énergie atomique et leurs États membres, d’une part, et la République de Moldavie, d’autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

8. salue l’accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l’Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs***; se félicite de l’approfondissement de l’intégration économique de la Moldavie dans le marché unique de l’Union et encourage l’adoption de nouvelles mesures en vue d’une intégration sectorielle progressive, y compris dans des domaines clés tels que l’énergie, les transports et les services numériques***; constate que cet accord a coïncidé avec l’expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l’importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l’Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l’Union; souligne que l’Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l’Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;

[2] Accord d’association entre l’Union européenne et la Communauté européenne de l’énergie atomique et leurs États membres, d’une part, et la République de Moldavie, d’autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. en

Amendement 133
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord[2] conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;	8. salue l'accord[2] conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union***, ce qui offre des avantages mutuels***; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de mener à une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;
[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/	[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/

2014/492/oj).

2014/492/oj).

Or. fi

Amendement 134
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de ***mener à*** une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;	8. salue l'accord conclu le 24 juillet 2025 sur la révision et la mise à jour des conditions de commerce dans la zone de libre-échange approfondi et complet [2] entre l'Union et la Moldavie, qui offre stabilité et prévisibilité aux opérateurs des deux parties et rend la Moldavie plus attractive pour les investisseurs; constate que cet accord a coïncidé avec l'expiration des mesures commerciales autonomes dont bénéficiait le pays depuis juillet 2022, qui avaient suspendu les droits à l'importation et les contingents sur les exportations moldaves vers l'Union et, ainsi, aidé la Moldavie à réorienter ses échanges commerciaux vers l'Union; souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Moldavie et a absorbé 54 % du total de ses échanges commerciaux en 2024; observe que la forte augmentation des échanges commerciaux de la Transnistrie avec le reste de la Moldavie et la dépendance de cette région vis-à-vis de l'Union pour ses exportations est susceptible de ***permettre*** une réintégration économique «de facto» qui pourrait servir de base pragmatique à un règlement politique pacifique et, in fine, à la réunification du pays;
[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États	[2] Accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États

membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part (JO L 260 du 30.8.2014, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/agree_internation/2014/492/oj).

Or. en

Amendement 135
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile ***et des médias indépendants*** dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union***; exige que le soutien financier aux organisations de la société civile (OSC) moldaves au titre du budget 2027 et du futur instrument «Europe dans le monde» reste indépendant des progrès du gouvernement en matière de réforme; demande des flux de financement spécifiques, flexibles et accessibles pour les acteurs locaux et les défenseurs des droits de l'homme afin de veiller à ce qu'ils puissent fonctionner efficacement***; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;

Or. en

Amendement 136
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités ***moldaves*** à ***nouer une coopération réelle et efficace avec*** la société civile***, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes***; invite les ***pouvoirs publics moldaves*** à ***progresser dans*** la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile***, le monde universitaire, les partenaires sociaux, les médias indépendants et les autorités locales*** dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités ***de la République de Moldavie*** à ***instituer des mécanismes de consultation permanents, structurés et transparents et à garantir un environnement juridique et financier prévisible pour le travail des organisations de*** la société civile ***et des médias indépendants***; invite ***également*** les ***autorités*** à ***accélérer*** la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;

Or. ro

Amendement 137
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser

dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027; ***souligne la nécessité de garantir un financement prévisible des OSC au moyen des nouveaux mécanismes de financement inclus dans le programme de réforme;***

Or. en

Amendement 138
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027; ***se félicite des consultations régulières menées en ce qui concerne les réformes complexes en cours et le processus des négociations d'adhésion;***

Or. en

Amendement 139
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités ***moldaves*** à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics ***moldaves*** à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités ***de la Moldavie*** à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; invite les pouvoirs publics ***de la Moldavie*** à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;

Or. en

Amendement 140
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; ***invite*** les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;	9. rappelle le rôle important joué par les organisations de la société civile dans le suivi de la gouvernance et de l'état d'avancement des réformes liées à l'Union; engage les autorités moldaves à nouer une coopération réelle et efficace avec la société civile, notamment par l'intermédiaire des plateformes de consultation permanentes; engage les pouvoirs publics moldaves à progresser dans la mise en œuvre du programme national de développement des organisations de la société civile pour la période 2024-2027;

Or. en

Amendement 141
Jonas Sjöstedt, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare préoccupé par la situation des animaux errants, en particulier par les informations persistantes faisant état de traitements inhumains et de conditions inadéquates dans les refuges, y compris des allégations relatives aux pratiques d'abattage; souligne la nécessité d'aligner les normes en matière de bien-être animal sur les principes européens; invite les autorités à donner la priorité à des mesures humaines et efficaces de gestion de la population, y compris des programmes de stérilisation et de vaccination à grande échelle, l'amélioration des conditions d'hébergement et des campagnes de sensibilisation du public visant à promouvoir la propriété responsable des animaux de compagnie et la prévention de l'abandon; souligne qu'il importe de soutenir les autorités locales et les organisations de la société civile dans la mise en œuvre de solutions durables et éthiques;

Or. en

Amendement 142
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se félicite de la participation de la Moldavie à «Europe créative», le programme de l'Union qui soutient les secteurs de la culture et de la création, à

partir du 1er janvier 2026, ainsi qu'au volet «Emploi et innovation sociale» (EaSI) du Fonds social européen plus, ce qui permet à la Moldavie d'accéder aux projets de financement de l'Union visant à réduire le chômage, à améliorer la qualité des emplois et à promouvoir l'innovation sociale; invite la Commission à soutenir l'inclusion du pays dans l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE), l'Agence européenne pour l'environnement, Erasmus +, le programme DiscoverEU et le programme en faveur de la consommation de fruits, de légumes et de lait à l'école;

Or. en

Amendement 143
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que le succès du processus d'élargissement nécessite une forte appropriation locale; déplore l'absence de mécanismes formels pour les collectivités locales et régionales dans l'architecture proposée du CFP; invite le gouvernement moldave et la Commission à associer systématiquement les collectivités locales et régionales moldaves et leurs associations à l'élaboration des programmes indicatifs pluriannuels et des plans d'action; demande instamment la création de mesures de renforcement des capacités et de flux de financement spécifiques dans le futur cadre «Europe dans le monde» afin d'aider les municipalités moldaves à mettre en œuvre des réformes de décentralisation et des

services publics alignés sur l'Union;

Or. en

Amendement 144
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate que le cadre juridique et institutionnel pour la protection des droits des personnes appartenant à des minorités en Moldavie reste incomplet; invite les autorités moldaves à développer et à renforcer ce cadre, notamment en améliorant le dialogue structuré avec les minorités ethniques et linguistiques et en garantissant leur participation effective à la vie publique;

Or. en

Amendement 145
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. invite la Moldavie à renforcer les capacités, l'indépendance et l'autonomie institutionnelle de l'Agence pour les relations interethniques, afin de garantir la mise en œuvre effective des politiques en matière de droits des minorités et une meilleure coordination entre les institutions concernées;

Or. en

Amendement 146
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. se félicite des progrès accomplis grâce au programme national d'apprentissage de la langue roumaine, y compris le nombre important de participants inscrits en 2024; encourage la poursuite et l'extension de ces programmes, tout en veillant à ce qu'ils soient mis en œuvre d'une manière qui respecte pleinement les droits linguistiques et l'identité des personnes appartenant à des minorités;

Or. en

Amendement 147
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. invite la Moldavie à procéder sans délai à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, étape importante vers le renforcement de la protection et de la promotion de la diversité linguistique et des droits des minorités conformément aux normes européennes;

Or. en

Amendement 148
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 sexies. invite la Moldavie à élaborer et à mettre effectivement en œuvre un plan d'action global en matière d'éducation multilingue, comprenant des dispositions relatives aux langues minoritaires, et à garantir des dotations budgétaires suffisantes et durables pour la mise en œuvre de son programme pluriannuel en matière d'éducation, en vue de garantir l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour tous;

Or. en

Amendement 149
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises ***moldaves***; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, ***qui permet*** aux citoyens ***moldaves*** d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union;	10. félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises ***de la Moldavie***; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, ***ce qui apporte des avantages tangibles aux citoyens et aux entreprises, en permettant*** aux citoyens ***de la Moldavie*** d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union; ***souligne que ces avantages tangibles jouent un rôle essentiel dans le renforcement du soutien de l'opinion publique à l'intégration à l'Union; encourage la poursuite de l'alignement sur l'acquis numérique de l'Union et la poursuite des efforts visant à***

renforcer la connectivité, les infrastructures numériques et l'intégration du marché;

Or. en

Amendement 150
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises moldaves; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, qui permet aux citoyens moldaves d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union;	10. ***réitère son appel pressant en faveur de l'accélération de l'intégration progressive de la Moldavie dans le marché unique de l'Union en continuant d'aligner son cadre juridique et réglementaire sur l'acquis de l'Union et en associant le pays à davantage de programmes et d'initiatives de l'Union;*** félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises moldaves; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, qui permet aux citoyens moldaves d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union;

Or. en

Amendement 151
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*

10. félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises moldaves; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, qui permet aux citoyens moldaves d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union;	10. félicite la Moldavie d'être devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises moldaves; se réjouit de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026, qui permet aux citoyens moldaves d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux sans frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union; ***encourage la Commission à étendre encore la participation de la République de Moldavie aux programmes et agences de l'Union, y compris ceux liés à l'économie numérique, aux services financiers et à l'innovation, dans le cadre d'une approche d'intégration progressive;***

Or. ro

Amendement 152
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***félicite*** la Moldavie ***d'être*** devenue membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025***, ce qui facilite les virements en euros et en réduit les coûts pour les citoyens et les entreprises moldaves; se réjouit*** de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026***, qui permet aux citoyens moldaves d'utiliser leurs numéros de téléphone nationaux*** sans ***frais d'itinérance lorsqu'ils voyagent dans l'Union***;	10. ***reconnaît que*** la Moldavie ***est*** devenue ***un*** membre opérationnel de l'espace unique de paiement en euros le 6 octobre 2025***; prend acte*** de l'inclusion de la Moldavie dans la zone d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union depuis le 1er janvier 2026***; souligne que la coopération avec la Moldavie devrait donner la priorité au partenariat économique, au commerce et aux mesures de soutien ciblées, plutôt qu'à l'adhésion à part entière à l'Union; encourage le développement d'autres cadres de coopération qui apportent des avantages mutuels*** sans ***étendre l'adhésion à part entière***;

Or. en

Amendement 153
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. note que le processus d'adhésion à l'Union repose sur le rapprochement des législations nationales avec l'acquis de l'Union; souligne la nécessité de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les réformes de la gestion des finances publiques et de l'administration publique ainsi que pour remédier aux contraintes persistantes en matière de capacités administratives grâce à des investissements soutenus de l'Union dans des cadres de développement des capacités et de partage des connaissances de haute qualité, fondés sur les modèles de bonnes pratiques existants des partenaires européens et internationaux établis, ce qui est essentiel à une mise en œuvre efficace;

Or. en

Amendement 154
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. note que le cadre juridique et institutionnel relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes et à la lutte contre la violence fondée sur le genre est partiellement en place, mais que sa mise

en œuvre et son application doivent être améliorées; souligne que la Moldavie met en œuvre plusieurs programmes nationaux dans ce domaine, mais que les capacités institutionnelles et le budget limités entravent l'efficacité de la mise en œuvre, de la coordination, du suivi et de l'établissement de rapports; se félicite de la législation adoptée en 2025, qui érige en infraction pénale la violence numérique, y compris le harcèlement en ligne;

Or. en

Amendement 155
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. salue les efforts déployés par les autorités de la République de Moldavie pour améliorer le cadre législatif et l'aligner sur les normes internationales et européennes dans le domaine de la lutte contre la violence domestique et de la protection des victimes; invite les autorités de la République de Moldavie à renforcer la mise en œuvre effective de la législation existante en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, et de protection des victimes;

Or. en

Amendement 156
Pierre-Romain Thionnet, Silvia Sardone, Jordan Bardella, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. réaffirme que la résolution du conflit en Transnistrie est une condition préalable à tout progrès supplémentaire dans l'intégration de la Moldavie dans l'Union ou dans le marché unique; souligne que l'intégration d'un pays partiellement occupé constitue un risque important pour la sécurité de l'Union; souligne la forte opposition à l'intégration européenne dans la région autonome de Gagaouzie;

Or. en

Amendement 157
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. se félicite de la création, en 2024, de l'Agence nationale pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et du Conseil national de coordination pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique; constate que la mise en œuvre des plans de la Moldavie visant à améliorer la réponse à la violence sexiste fait toujours défaut; encourage le gouvernement moldave à investir dans davantage de lieux d'hébergement, en garantissant l'accès des femmes handicapées ou souffrant de problèmes de santé mentale; relève en outre qu'il n'existe qu'un seul service régional intégré opérationnel pour les victimes de violences sexuelles et demande son financement par l'État;

Or. en

Amendement 158
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. prend acte du rôle essentiel de l'aide financière de l'Union pour soutenir le programme de réforme de la Moldavie et encourage la poursuite des efforts visant à maintenir la transparence et la responsabilité dans l'exécution de ces fonds, y compris par la participation constructive de la société civile; souligne qu'il est essentiel de fournir aux collectivités locales et régionales des programmes éducatifs ciblés et un soutien au renforcement des capacités, en leur donnant les connaissances et les outils nécessaires pour demander, absorber et gérer avec succès les possibilités de financement de l'Union disponibles;

Or. en

Amendement 159
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. note que le cadre juridique et institutionnel relatif aux droits des personnes handicapées en Moldavie doit être davantage aligné sur l'acquis de l'Union et les normes internationales pertinentes; demande en particulier l'alignement du cadre en matière d'accessibilité sur l'acte législatif européen sur l'accessibilité; regrette que

la mise en œuvre et l'application soient insuffisantes et souligne qu'il convient de donner la priorité à la protection de ces droits; se déclare vivement préoccupé par la poursuite du placement d'enfants présentant un handicap intellectuel dans des institutions psychiatriques, ainsi que par les rapports de la société civile et des médias d'investigation révélant de graves violations persistantes des droits de l'homme dans des institutions pour personnes handicapées;

Or. en

Amendement 160
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. est préoccupé par les tentatives d'interdiction de la marche des fiertés de Chișinău, par les amendes infligées aux organisateurs de la marche des fiertés et par les violentes attaques perpétrées contre la marche pacifique par des manifestants clergés; invite la Moldavie à garantir le droit à la liberté de réunion pour tous; condamne la mésinformation et les campagnes de désinformation en ligne ciblées propagées par les médias locaux affiliés à la Russie en Moldavie;

Or. en

Amendement 161
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. souligne qu'il est essentiel d'accélérer la réforme globale de l'administration publique; invite le gouvernement moldave à garantir une fonction publique pleinement fondée sur le mérite, professionnelle et transparente, tant au niveau central qu'au niveau local, ce qui est essentiel à la mise en œuvre effective de l'acquis de l'Union; souligne qu'une réforme territoriale et administrative significative est essentielle pour donner aux collectivités locales les moyens d'agir, étant donné que la fragmentation actuelle des municipalités entrave gravement leur indépendance financière et leur capacité administrative à demander, absorber et gérer avec succès les fonds de développement régional de l'Union;

Or. en

Amendement 162
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. invite la Moldavie à adopter un cadre juridique régissant la reconnaissance juridique du genre conformément aux normes internationales, y compris la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et la révision de la CIM-11 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entrée en vigueur en janvier 2022, qui a dépathologisé les identités transgenres dans tous les domaines de la vie;

Or. en

Amendement 163
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 septies. s'inquiète du fait que les couples de même sexe en Moldavie ne jouissent toujours pas des mêmes droits en ce qui concerne la reconnaissance juridique de leurs relations; invite la Moldavie à adopter une législation visant à reconnaître juridiquement les couples de même sexe conformément à l'acquis de l'Union, y compris la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et de la CEDH;

Or. en

Amendement 164
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 octies. constate avec inquiétude que les Roms de Moldavie continuent de souffrir de racisme et de discrimination; encourage la Moldavie à renforcer encore la mise en œuvre des mesures présentées dans le programme national de soutien aux Roms pour la période 2022-2025 et à renouveler le programme maintenant que son calendrier prévu a expiré;

Or. en

Amendement 165
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se félicite de l'engagement croissant de la Moldavie auprès des réseaux européens de recherche et d'innovation et encourage une intégration plus poussée avec Horizon Europe, qui permettrait aux universités et aux instituts de recherche d'accéder à des financements européens, à des infrastructures de recherche collaborative et à des partenariats scientifiques;

Or. en

Amendement 166
Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques;	11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques; ***souligne, à cet égard, l'importance stratégique de réduire la dépendance de la Moldavie à l'égard des approvisionnements énergétiques liés à la Russie, notamment par l'approvisionnement en gaz de la centrale électrique de Cuciurgan/Kuchurgan; rappelle qu'en 2025, la Russie a cessé de fournir du gaz à la centrale électrique, dans le but de***

contraindre la Moldavie à faire des choix internationaux, et que les premières victimes de la crise énergétique qui a suivi ont été les populations des deux côtés du Dniestr; souligne que la dette présumée de l'exploitant de la centrale électrique envers Gazprom est une nouvelle tentative de la Russie de déstabiliser un éventuel règlement pacifique entre la Moldavie et les autorités de la région de Transnistrie, et le résultat d'une décision illégale prise sous la pression de la Russie;

Or. en

Amendement 167
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques;	11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques; ***invite la Commission européenne à optimiser l'utilisation stratégique et coordonnée des dotations pour la coopération transfrontalière au titre du futur instrument «Europe dans le monde» et du Fonds pour les partenariats nationaux et régionaux, en vue d'accélérer l'intégration structurelle de la République de Moldavie dans l'Union européenne; souligne que ce financement devrait donner la priorité aux projets à fort impact dans les infrastructures de transport, énergétiques et numériques, y compris les interconnexions transfrontalières, l'alignement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), la synchronisation des réseaux énergétiques***

et l'expansion du haut débit;

Or. en

Amendement 168
Jonas Sjöstedt, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques;	11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques***, notamment en donnant la priorité aux mesures d'efficacité énergétique et en accélérant la transition vers des systèmes énergétiques renouvelables et économes en énergie***; ***se félicite de l'augmentation significative de la part des énergies renouvelables, qui a atteint environ 25 % de la consommation en 2025, ce qui témoigne de l'engagement du pays en faveur de la transition énergétique;***

Or. en

Amendement 169
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de	11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de

l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques;	l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques; ***encourage les autorités moldaves, avec le soutien de l'Union, à mener des réformes et des investissements ambitieux visant à renforcer l'indépendance énergétique, la durabilité et la résilience à long terme;***

Or. en

Amendement 170
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques;	11. salue les efforts continus que consent la Moldavie pour mettre son secteur énergétique en conformité avec l'acquis de l'Union et avancer sur la voie de sa pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union, à des fins de sécurité et de résilience énergétiques ***ainsi que pour réduire l'influence russe***;

Or. fi

Amendement 171
Jonas Sjöstedt, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que la Moldavie reste confrontée à d'importants défis environnementaux, notamment la pollution de l'air et de l'eau, l'insuffisance des infrastructures de gestion des déchets et la perte continue de biodiversité; se déclare préoccupé par les pressions exercées sur les habitats

naturels, y compris la déforestation, l'exploitation illégale des forêts et la dégradation des terres, qui touchent les écosystèmes steppiques et les zones forestières telles que la région de Codru; souligne la nécessité de renforcer les capacités administratives, d'améliorer l'application de la législation environnementale et de garantir des investissements adéquats dans les infrastructures environnementales; souligne que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire progresser l'alignement sur l'acquis de l'Union au titre du chapitre 27, y compris le renforcement des procédures d'évaluation environnementale et la protection des zones de grande valeur en matière de biodiversité contre le développement non durable;

Or. en

Amendement 172
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. condamne l'utilisation continue de l'énergie comme outil de pression politique de la Fédération de Russie contre la Moldavie, y compris les perturbations passées touchant la région de Transnistrie; se félicite du soutien de l'Union à l'indépendance et à la résilience énergétiques de la Moldavie, y compris l'assistance financière et les initiatives stratégiques; invite les autorités moldaves à redoubler d'efforts pour diversifier les voies d'approvisionnement en gaz et en électricité, renforcer les interconnexions avec l'Union, accroître l'efficacité énergétique et la capacité de production intérieure et faire progresser

la pleine intégration dans le marché de l'énergie de l'Union afin de garantir la sécurité et la résilience énergétiques à long terme;

Or. en

Amendement 173
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se félicite du renforcement de la coopération énergétique entre la Roumanie et la République de Moldavie, en particulier de l'expansion des interconnexions électriques et des voies d'approvisionnement en gaz, qui ont considérablement réduit la vulnérabilité de la Moldavie à la pression énergétique extérieure; demande l'accélération des projets d'interconnexion en cours et la pleine intégration dans le marché européen de l'énergie; souligne l'importance du développement rapide de projets supplémentaires d'interconnexion énergétique tels que les lignes électriques aériennes de 400 kV Suceava-Bălți et Gutinaș-Strășeni;

Or. en

Amendement 174
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. met en garde l'Union, face à la décision de la République de Moldavie de

quitter la CEI, contre la réaction négative à laquelle il faut s'attendre de la part de la Russie, qui tentera de rendre le pays vulnérable, principalement en ce qui concerne sa sécurité énergétique; invite la Commission à accroître considérablement le soutien financier et technique à la diversification énergétique, à l'interconnectivité et au développement des sources d'énergie renouvelables, afin d'éliminer complètement la dépendance de la République de Moldavie à l'égard des sources d'énergie extérieures, liée aux risques géopolitiques;

Or. ro

Amendement 175
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. souligne l'importance des projets d'infrastructure transfrontaliers entre la Roumanie et la République de Moldavie, y compris les ponts, les corridors de transport et la modernisation du rail, pour améliorer la connectivité régionale et faciliter l'intégration progressive de la Moldavie dans le marché unique de l'Union; demande un soutien accru de l'Union à ces projets;

Or. en

Amendement 176
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;	12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie; ***invite la Commission à maximiser l'utilisation des dotations pour la coopération transfrontalière disponibles au titre du futur instrument «Europe dans le monde» et du Fonds pour les partenariats nationaux et régionaux afin d'accélérer encore l'intégration des infrastructures de transport, énergétiques et numériques de la Moldavie dans le marché unique européen; encourage le développement rapide de projets supplémentaires d'interconnexion énergétique avec la Moldavie, tels que les lignes électriques aériennes de 400 kV Suceava-Bălți et Gutinaș-Strășeni; souligne l'importance des investissements directs de l'Union dans l'économie moldave, afin de faciliter son intégration économique dans le marché unique de l'Union, de créer des emplois et des débouchés commerciaux et d'améliorer les moyens de subsistance des citoyens;***

Or. en

Amendement 177
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'achèvement de la	12. se félicite de l'achèvement de la

construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;	construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie; ***souligne, parallèlement à ces progrès en matière d'interconnectivité, l'importance de renforcer encore la suffisance énergétique et la réduction de la demande; encourage les autorités moldaves, avec le soutien de l'Union, à continuer d'accroître les investissements dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics et résidentiels et à faire progresser le déploiement de sources d'énergie renouvelables décentralisées;***

Or. en

Amendement 178
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025***,*** ***qui devrait commencer à acheminer de l'électricité*** en 2026; ***observe*** que cette ***avancée concrète*** réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;	12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025 ***et de sa mise en fonction prévue*** en 2026; ***souligne*** que cette ***infrastructure représente un projet stratégique de sécurité énergétique et d'intégration européenne, en ce qu'elle*** réduit la dépendance de la ***République de*** Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie; ***demande une accélération des investissements***

complémentaires dans les interconnexions, le stockage, l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables afin de renforcer l'autonomie énergétique et la résilience économique de la République de Moldavie;

Or. ro

Amendement 179
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;	12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie; ***souligne que, pour renforcer encore sa résilience énergétique, la Moldavie devrait continuer à diversifier ses sources d'approvisionnement énergétique, accélérer son intégration dans le marché européen de l'énergie et accroître les investissements dans l'efficacité énergétique et la production intérieure d'énergie;***

Or. en

Amendement 180
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;	12. se félicite de l'achèvement de la construction de la ligne aérienne de 400 kV Vulcănești-Chișinău en décembre 2025, qui devrait commencer à acheminer de l'électricité en 2026; observe que cette avancée concrète réduit la dépendance de la Moldavie à l'égard d'infrastructures énergétiques situées en Transnistrie***, qui étaient exposées à l'influence hostile de la Russie,*** et permet un raccordement sûr et fiable du pays au réseau électrique européen par l'intermédiaire de la Roumanie;

Or. fi

Amendement 181
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. condamne fermement la grève russe délibérée du 7 mars 2026 sur la centrale hydroélectrique de Novodnistrovsk en Ukraine, qui a provoqué une marée noire massive et une grave contamination du fleuve Nistru, provoquant une catastrophe écologique et une urgence environnementale de 15 jours en République de Moldavie; se déclare profondément préoccupé par les souffrances humaines et la grave menace qui en résulte pour la santé publique, notant que la rivière Nistru fournit de l'eau potable à environ 80 % de la population du pays et que la contamination a complètement coupé l'approvisionnement central en eau de la municipalité de Bălți et des villes du nord environnantes, laissant environ

90 000 résidents sans accès à l'eau potable pendant plusieurs jours; souligne que la Fédération de Russie porte l'entière responsabilité des conséquences environnementales et humanitaires transfrontières dévastatrices de sa guerre d'agression contre l'Ukraine; invite instamment l'Union et ses États membres à fournir à la Moldavie des ressources financières supplémentaires, une assistance technique et des équipements spécialisés afin de renforcer ses mécanismes de protection civile et de renforcer ses capacités nationales pour prévenir, combattre et atténuer efficacement les futures catastrophes écologiques;

Or. en

Amendement 182
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que le fleuve Nistru est une source d'eau transfrontière vitale pour la République de Moldavie, qui fournit de l'eau potable à une part importante de sa population; constate avec inquiétude les graves événements de pollution qui ont suivi les attaques russes contre les infrastructures industrielles et énergétiques en Ukraine, tels que les fuites de pétrole et de carburant liées aux frappes sur les installations du bassin de Nistru, y compris le complexe hydroélectrique de Novodnistrovsk, l'entrée de contaminants dans le réseau fluvial et les risques de pollution de l'eau en aval en Moldavie; souligne que ces incidents ont entraîné des restrictions temporaires et des mesures d'urgence de la part des autorités moldaves, y compris

un renforcement de la surveillance de la qualité de l'eau, des limites de précaution en matière d'utilisation de l'eau dans les zones touchées et une coordination avec les autorités voisines; demande un soutien accru de l'Union à la République de Moldavie pour surveiller et protéger ses ressources en eau, notamment au moyen d'une assistance technique pour les systèmes d'alerte précoce, de capacités de laboratoire pour les essais de qualité de l'eau, d'investissements dans le traitement des eaux usées et d'infrastructures d'intervention d'urgence;

Or. en

Amendement 183
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate avec satisfaction que la Moldavie a obtenu les meilleurs résultats en matière de transposition de la législation européenne parmi les pays membres de la Communauté de l'énergie; invite la Commission, le secrétariat de la Communauté de l'énergie et les autres acteurs concernés, qui sont également les premiers acteurs parmi les parties contractantes de la Communauté à transposer intégralement le train de mesures sur l'intégration de l'électricité, à assurer le couplage complet de la Moldavie avec le marché de l'électricité de l'Union d'ici à 2028 au plus tard;

Or. en

Amendement 184
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. note que la connectivité transfrontalière avec l'Union, y compris maritime, devrait être correctement planifiée afin de faciliter la promotion des entreprises et des investissements qui profiteront aux entreprises et aux contribuables européens; souligne que le fait de relier la Moldavie aux corridors européens centraux (par exemple, les axes Rhin-Danube/mer Noire) afin de relier l'Est à l'Ouest contribue également à la création de chaînes d'approvisionnement résilientes;

Or. en

Amendement 185
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate avec inquiétude les tentatives continues et en constante évolution d'acteurs hostiles russes ou affiliés à des oligarques moldaves de déstabiliser la Moldavie au moyen de campagnes de désinformation, de manipulations de l'information et d'ingérences étrangères, de financements politiques illicites et d'autres tactiques hybrides visant à saper les institutions démocratiques et à éroder la confiance du public dans la trajectoire européenne du pays;

Or. en

Amendement 186
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Sous-titre 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Résilience

Or. en

Amendement 187
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. condamne les attaques répétées contre les infrastructures énergétiques en Ukraine, y compris les grèves sur les lignes de transport telles que la ligne électrique à haute tension Vulcănești-Isaccea qui relie la République de Moldavie au réseau européen, qui ont entraîné la déconnexion de la principale route d'importation d'électricité de la Moldavie et ont incité le gouvernement à déclarer un état d'urgence de 60 jours dans le secteur de l'énergie; rappelle que cette ligne fournit normalement environ 60 à 70 % de la consommation d'électricité sur la rive droite du fleuve Nistru et que ses dommages ont entraîné une insécurité énergétique importante pour les citoyens moldaves et les services essentiels; invite l'Union européenne et ses États membres à renforcer le soutien technique, financier et stratégique à la République de Moldavie afin de renforcer la résilience énergétique, notamment par l'accélération des interconnexions des

réseaux avec l'Union, la diversification des voies d'approvisionnement, des investissements dans les réseaux intelligents et les technologies de stockage, ainsi que des mécanismes de réaction d'urgence pour atténuer les effets des perturbations énergétiques transfrontières; souligne qu'il importe d'intégrer la République de Moldavie dans des cadres européens plus larges en matière de sécurité énergétique et dans des programmes de soutien afin de garantir la stabilité à long terme;

Or. en

Amendement 188
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. condamne fermement les attaques massives perpétrées par la Russie le 23 mars 2026 contre des infrastructures énergétiques critiques situées sur le territoire ukrainien, qui ont directement compromis la sécurité énergétique de la Moldavie en coupant la ligne de transport d'électricité transfrontalière Vulcănești-Isaccea, principale voie d'importation d'électricité en provenance de Roumanie; déplore les graves pénuries d'électricité qui en résultent et la pression qui s'ensuit sur le réseau énergétique national moldave; salue la réaction rapide, résiliente et coordonnée des autorités moldaves et ukrainiennes, ainsi que de leurs gestionnaires de réseau de transport respectifs, qui ont travaillé rapidement pour évaluer les dommages, sécuriser d'autres voies d'approvisionnement et résoudre la crise malgré les immenses défis actuels en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 189
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. tout en félicitant les autorités et la société moldaves d'avoir fait preuve d'une résilience remarquable et d'avoir réussi à contrer de nombreuses tentatives de déstabilisation, souligne que ces menaces sont susceptibles de persister et éventuellement de s'intensifier; invite l'Union européenne et ses États membres à maintenir et à renforcer encore leur soutien à la résilience institutionnelle, aux capacités de communication stratégique, aux médias indépendants et aux garanties démocratiques de la Moldavie, notamment par une coopération renforcée avec les États membres, les institutions de l'Union et les instruments pertinents de l'Union visant à lutter contre les menaces hybrides et l'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 190
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. se félicite du plan d'action du gouvernement de mars 2025 visant à éliminer toute dépendance à l'égard des ressources énergétiques russes dans les

secteurs de l'électricité, du gaz et du pétrole, adopté en application de la stratégie globale pour l'indépendance et la résilience énergétiques UE-Moldavie du 4 février 2025; félicite la Moldavie d'avoir atteint 1 GW de capacité installée totale d'énergie renouvelable, une étape importante dans la production locale d'énergie du pays en développement;

Or. en

Amendement 191
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. Rappelle que la Moldavie a déjà profondément souffert des graves conséquences sécuritaires, économiques et sociales de la guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie contre l'Ukraine; se déclare profondément préoccupé par le fait que le pays est désormais sur le point d'être parmi les plus durement touchés par les crises économiques et énergétiques mondiales qui s'aggravent à la suite de la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran; invite l'Union et ses États membres à faire preuve d'une solidarité constante et sans faille avec la Moldavie et à apporter le soutien nécessaire pour contribuer à atténuer les effets de ces chocs extérieurs qui se chevauchent sur ses citoyens et son économie;

Or. en

Amendement 192
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. Condamne la poursuite de l'agression hybride de la Russie contre la République de Moldavie, y compris les récentes attaques contre les infrastructures énergétiques civiles ukrainiennes, qui ont entraîné une perturbation temporaire de l'interconnexion électrique essentielle de la Moldavie avec le réseau européen, notamment par l'intermédiaire de la ligne électrique Isaccea-Vulcănești; condamne en outre l'attaque contre l'installation hydroélectrique ukrainienne de Novodnistrovsk, qui aurait entraîné une marée noire dans le fleuve Dniestr, mettant ainsi gravement en péril l'approvisionnement en eau potable et la sécurité environnementale de la République de Moldavie;

Or. en

Amendement 193
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. reconnaît le rôle de la coopération trilatérale entre la Moldavie, la Roumanie et l'Ukraine (le «triangle d'Odessa») dans le renforcement de la sécurité régionale, la progression du processus d'intégration de la Moldavie et de l'Ukraine à l'Union, l'amélioration de la connectivité de ces pays avec l'Union et la lutte contre les menaces hybrides de la Fédération de Russie, y compris la désinformation et la manipulation de

l'information, les cyberattaques et les menaces énergétiques étrangères;

Or. en

Amendement 194
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. souligne qu'à la suite de l'Ukraine, la République de Moldavie reste l'un des pays les plus touchés par la guerre menée par la Russie, qu'elle accueille le plus grand nombre d'Ukrainiens déplacés par habitant et qu'elle est confrontée à d'importantes pressions sociales, économiques et administratives en raison de l'afflux massif de réfugiés;

Or. en

Amendement 195
Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. condamne avec la plus grande fermeté les attaques de la Fédération de Russie contre les infrastructures hydriques et énergétiques ukrainiennes, qui ont également directement menacé la sécurité de l'approvisionnement en eau, la sûreté environnementale et la sécurité énergétique dans l'ensemble de la région, y compris en République de Moldavie; se félicite de la réaction immédiate de la

République de Moldavie aux deux crises, de sa coordination avec les pays voisins, ainsi que du soutien de l'Union et de ses États membres;

Or. en

Amendement 196
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Sous-titre 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Coopération universitaire, contacts interpersonnels

Or. en

Amendement 197
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. se félicite des progrès significatifs accomplis par la Moldavie pour faire progresser son système d'enseignement supérieur conformément à l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), y compris la participation de trois établissements moldaves aux alliances «universités européennes» en tant que partenaires associés; salue en outre l'engagement du pays dans la dimension internationale du programme Erasmus + 2021-2027 et sa participation à quatre groupes de travail de l'espace européen de l'éducation;

Or. en

Amendement 198
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 sexies. se félicite de l'engagement croissant de la Moldavie auprès des réseaux européens de recherche et d'innovation et encourage une intégration plus poussée avec Horizon Europe, qui permettrait aux universités et aux instituts de recherche d'accéder à des financements européens, à des infrastructures de recherche collaborative et à des partenariats scientifiques;

Or. en

Amendement 199
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue la Moldavie pour sa coopération constante sur les questions de politique étrangère, et pour les efforts qu'elle déploie en vue de s'aligner pleinement sur les positions de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; invite le pays à renforcer cet alignement, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives visant la Russie, et à poursuivre la coopération en vue d'empêcher le contournement des sanctions adoptées contre la Russie et la Biélorussie en lien avec la guerre d'agression en Ukraine; se félicite de la participation accrue de la Moldavie aux missions et opérations menées par l'Union	13. salue la Moldavie pour sa coopération constante sur les questions de politique étrangère, et pour les efforts qu'elle déploie en vue de s'aligner pleinement sur les positions de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; invite le pays à renforcer cet alignement, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives visant la Russie, et à poursuivre la coopération en vue d'empêcher le contournement des sanctions adoptées contre la Russie et la Biélorussie en lien avec la guerre d'agression en Ukraine; se félicite de la participation accrue de la Moldavie aux missions et opérations menées par l'Union

dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune;	dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune; ***se félicite de la contribution de la Moldavie à l'opération EUFOR ALTHEA en Bosnie-Herzégovine et de sa participation continue à la mission de formation de l'Union en Somalie;***

Or. en

Amendement 200
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue la Moldavie pour sa coopération constante sur les questions de politique étrangère, et pour les efforts qu'elle déploie en vue de s'aligner pleinement sur les positions de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; invite le pays à renforcer cet alignement, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives visant la Russie, et à poursuivre la coopération en vue d'empêcher le contournement des sanctions adoptées contre la Russie et la Biélorussie en lien avec la guerre d'agression en Ukraine; se félicite de la participation accrue de la Moldavie aux missions et opérations menées par l'Union dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune;	13. salue la Moldavie pour sa coopération constante sur les questions de politique étrangère, et pour les efforts qu'elle déploie en vue de s'aligner pleinement sur les positions de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; invite le pays à renforcer cet alignement, notamment en ce qui concerne les mesures restrictives visant la Russie, et à poursuivre la coopération en vue ***de soutenir l'Ukraine dans sa défense de la sécurité de la Moldavie et de l'Europe entière et*** d'empêcher le contournement des sanctions adoptées contre la Russie et la Biélorussie en lien avec la guerre d'agression en Ukraine; se félicite de la participation accrue de la Moldavie aux missions et opérations menées par l'Union dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune;

Or. fi

Amendement 201
Cristian Terheş

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne qu'en 2025, la République de Moldavie a été soumise à un modèle consolidé, coordonné et adaptatif de manipulation de l'information et d'ingérence extérieures, visant à maintenir un environnement informationnel instable persistant grâce à une pression continue, à des récits synchronisés et à l'exploitation systématique des vulnérabilités sociétales; souligne que les écosystèmes d'information hostiles fonctionnent au moyen de mécanismes intégrés impliquant la génération de messages aux niveaux officiel et parapublic, la diffusion par l'intermédiaire d'infrastructures médiatiques affiliées, la localisation par l'intermédiaire de réseaux de procuration et l'amplification par l'intermédiaire de plateformes numériques, y compris l'utilisation de techniques de «blanchiment de l'information» et la microsegmentation du public; prend acte de la sophistication croissante des activités d'ingérence, y compris le passage de campagnes réactives à une pression continue sur l'information, l'utilisation stratégique des crises comme points d'entrée narratifs et la consolidation d'infrastructures stables capables de réactiver rapidement les thèmes de désinformation récurrents[10 bis];
	[10 bis] https://stratcom.md/wp-content/uploads/2026/04/Raport_Amenintari_2025_Prognoza_2026.pdf
	Or. en

Amendement 202
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. prend acte des jugements rendus par le tribunal municipal de Chișinău condamnant Aliona Gotco, Ludmila Costenco et Vladimir Harcevnicov pour leur participation à une formation à la subversion en Serbie et en Bosnie-Herzégovine (Republika Srpska) en 2024, dans le cadre d'un programme lié à la Russie visant à saper l'orientation pro-européenne de la Moldavie; invite toutes les autorités compétentes, y compris dans les pays où de telles activités ont été organisées, à enquêter de manière approfondie sur ces activités, à démanteler tout réseau connexe opérant sur leur territoire ou à partir de celui-ci et à renforcer la coopération avec la Moldavie, les États membres de l'Union et les pays partenaires dans la lutte contre les menaces hybrides, les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et d'autres formes d'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 203
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se félicite des efforts continus déployés par la Moldavie pour moderniser ses forces armées, notamment au moyen d'un soutien substantiel fourni au titre de la facilité européenne pour la paix; encourage la poursuite et le renforcement de cette coopération afin de renforcer la

résilience de la Moldavie, ses capacités de défense et son alignement sur les normes de sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 204
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. soutient l'approche progressive des autorités moldaves à l'égard de la réintégration du pays, en mettant fortement l'accent sur les avantages socio-économiques tangibles pour les citoyens des deux banques, et invite l'Union à contribuer activement au processus de réintégration pacifique, y compris par des contributions significatives au Fonds de convergence, qui soutiendra l'alignement progressif de la région de Transnistrie sur le cadre juridique, économique et social de la Moldavie, et apportera des améliorations concrètes aux services publics et aux infrastructures locales pour les citoyens;

Or. en

Amendement 205
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. salue les efforts déployés par la Moldavie pour renforcer sa résilience face aux menaces hybrides, y compris les mesures de lutte contre les activités de

manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; prend acte en particulier des mesures prises en 2025 pour renforcer la capacité opérationnelle du Centre de communications stratégiques et de lutte contre la désinformation et de l'Agence nationale de cybersécurité; encourage la poursuite et le renforcement de ces efforts, notamment par une coopération plus étroite avec l'Union européenne et ses agences;

Or. en

Amendement 206
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. note que la Moldavie continue de soutenir les mesures et les cadres de l'Union en matière de prévention des conflits, tandis que ses capacités nationales dans ce domaine restent limitées; demande le renforcement de ses outils de prévention et de ses capacités institutionnelles, y compris les mécanismes d'alerte précoce, d'évaluation des risques et de réaction, afin de renforcer la résilience et de contribuer plus efficacement à la stabilité régionale;

Or. en

Amendement 207
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection de son propre processus électoral et de ses institutions démocratiques;	14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne ***(EUPM)*** en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie ***par l'intermédiaire de l'EUPM, des équipes d'intervention rapide en cas de menaces hybrides, des équipes d'intervention rapide en cas d'incident informatique et de la réserve de cybersécurité; souligne que les attaques physiques contre les infrastructures critiques et les provocations en matière de sécurité s'accompagnent systématiquement de campagnes de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger visant à semer la panique au sein de la population et à saper la confiance du public dans les autorités moldaves; souligne, par conséquent, l'importance cruciale de doter les institutions moldaves d'outils solides de communication rapide en cas de crise afin de lutter efficacement contre la désinformation et de garantir la diffusion rapide d'informations factuelles***; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection de son propre processus électoral et de ses institutions démocratiques ***et de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger***;
	Or. en

Amendement 208
Dan Barna, Vlad Vasile-Voiculescu, Marjan Šarec, Ilhan Kyuchyuk, Eugen Tomac, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection de son propre processus électoral et de ses institutions démocratiques;	14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie ***face à une ingérence russe sans précédent; demande l'utilisation stratégique des fonds disponibles en 2027 et au-delà afin de renforcer les capacités de la Moldavie en matière de communication stratégique, de cybersécurité et de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger avant la date cible de son adhésion***; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection de son propre processus électoral et de ses institutions démocratiques;

Or. en

Amendement 209
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et	14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience***, la***

l'état de préparation de la Moldavie; préconise que l'Union ***tire les enseignements de*** l'expérience acquise en Moldavie ***aux fins*** de ***la*** protection de ***son propre processus électoral et de ses institutions démocratiques***;	***sécurité*** et l'état de préparation de la Moldavie***, en particulier dans les domaines de la protection des infrastructures critiques, de la cybersécurité, de la lutte contre les menaces hybrides et de la protection des processus électoraux***; préconise que ***les institutions de*** l'Union ***s'appuient sur*** l'expérience ***opérationnelle*** acquise en ***République de*** Moldavie ***pour renforcer leurs propres mécanismes européens*** de protection de ***l'intégrité démocratique***;

Or. ro

Amendement 210
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection ***de son propre*** processus électoral et ***de ses*** institutions démocratiques;	14. se réjouit de la prolongation jusqu'au 31 mai 2027 du mandat de la mission de partenariat de l'Union européenne en République de Moldavie et invite les États membres à mettre à disposition les spécialistes et les ressources financières nécessaires; encourage l'Union à continuer de renforcer la résilience et l'état de préparation de la Moldavie***, notamment pour lutter contre l'influence hostile de la Russie***; préconise que l'Union tire les enseignements de l'expérience acquise en Moldavie aux fins de la protection ***du*** processus électoral et ***des*** institutions démocratiques***, sur son territoire et dans les autres pays candidats à l'adhésion***;

Or. fi

Amendement 211
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne qu'en République de Moldavie, l'un des principaux canaux de diffusion de ces récits est la Métropole de Chișinău et de toute la Moldavie, affiliée à Moscou, qui relève de la juridiction de l'Église orthodoxe russe; condamne les informations faisant état d'intimidations et de pressions exercées par des mandataires russes contre le clergé de la Métropole orthodoxe de Bessarabie, dans le but de décourager la liberté religieuse et de limiter le pluralisme; souligne que ces activités malveillantes sont conformes aux schémas plus larges de politisation de la religion par la Fédération de Russie, tels qu'ils se reflètent au niveau international, notamment la reconnaissance par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en avril 2024 du fait que l'Église orthodoxe russe a été utilisée comme instrument de propagande du Kremlin, et la déclaration d'août 2024 du patriarche œcuménique de Constantinople dénonçant son tournant militariste et ethno-nationalistique[3 bis];

3 bis

https://pace.coe.int/en/files/33808/html https://www.thetablet.co.uk/news/bartholomew-accuses-russian-church-of-ethno-nationalist-heresy/

Or. en

Amendement 212
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. réaffirme l'importance de la coopération parlementaire entre le Parlement européen et le parlement moldave et note avec satisfaction la reprise et le renforcement des contacts interparlementaires entre les parlements après la création à Chișinău d'un bureau du Parlement européen à la suite de la décision du 10 mars 2025; se félicite, dans ce contexte, du protocole d'accord renouvelé signé par la Présidente Metsola et le président du Parlement moldave, Igor Grosu, en mars 2026;

Or. en

Amendement 213
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne l'importance de lutter contre la désinformation concernant le processus d'intégration européenne; prie instamment la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le gouvernement moldave d'intensifier leurs efforts conjoints de communication stratégique afin d'améliorer la visibilité de l'Union; souligne la nécessité de campagnes ciblées pour expliquer au public moldave les avantages concrets et quotidiens des préparatifs en vue de l'adhésion à l'Union et des projets financés par l'Union, en particulier dans les zones rurales et régionales;

Or. en

Amendement 214

Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite l'Union et ses États membres à doter le bureau du Parlement européen à Chișinău de ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre de mener à bien son mandat;

Or. en

Amendement 215
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. se félicite de la position du Parlement européen exprimée dans sa résolution du 10 septembre 2025 sur le renforcement de la résilience de la Moldavie face aux menaces hybrides et aux ingérences malveillantes russes [2025/2811 (RSP)][10 bis]; rappelle, dans ce contexte, la reconnaissance par le Parlement européen de la Métropole orthodoxe de Bessarabie en tant que victime de l'oppression soviétique, qui a été abolie abusivement par les autorités soviétiques et n'a retrouvé sa reconnaissance officielle qu'en 2002 à la suite d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme; invite les autorités de la République de Moldavie à remédier aux injustices commises par le régime soviétique à l'encontre des confessions religieuses, notamment en restituant les biens confisqués et en garantissant le plein respect de la liberté de religion, en

tant que partie intégrante de la consolidation démocratique et du parcours d'intégration européenne du pays; souligne, en outre, la nécessité d'intégrer dans les programmes scolaires l'histoire des abus et des injustices commis par le régime soviétique contre les confessions religieuses, en vue de préserver la mémoire historique, de favoriser une compréhension critique du passé et d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent, en veillant à ce que ces événements ne soient ni oubliés ni déformés;

10 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-10-2025-0355_EN.pdf

Or. en

Amendement 216
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. souligne l'importance des actions de soutien à la démocratie en Moldavie qui font progresser la qualité du débat démocratique et la résilience face à la désinformation; se félicite de la coopération des autorités moldaves et des acteurs de la société civile avec, entre autres, le Fonds européen pour la démocratie, qui peut combler le vide laissé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans la région; félicite le Fonds européen pour la démocratie (FEDEM), dans ce contexte, d'avoir accordé 62 % de subventions de plus en 2025 qu'en 2024, avec seulement 34 % de budget de plus; se félicite qu'en 2025, le FEDEM ait triplé

son soutien aux entités moldaves par rapport à 2024;

Or. en

Amendement 217
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. souligne l'importance stratégique de la coopération trilatérale entre la République de Moldavie, la Roumanie et l'Ukraine dans le cadre du «triangle d'Odessa» pour renforcer la sécurité et la stabilité régionales; souligne son rôle dans la progression de l'intégration européenne de la Moldavie et de l'Ukraine, dans l'amélioration de leur connectivité avec l'Union européenne et dans la promotion d'un alignement plus étroit sur les politiques et les normes de l'Union;

Or. en

Amendement 218
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quinquies. se déclare vivement préoccupé par l'instrumentalisation ciblée de la métropole de Chișinău et de toute la Moldavie par des acteurs liés à la Fédération de Russie dans le cadre d'efforts plus larges de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères; note que des initiatives telles que le projet

«Defend the Faith», lancé par l'organisation «Ador Orașul Meu», ont été présentées comme une assistance juridique pour les paroisses et le clergé de la Métropole de Chișinău et de toute la Moldavie, tout en fonctionnant dans la pratique comme des outils de promotion de discours mensongers[11 bis];

[11 bis] https://stratcom.md/wp-content/uploads/2026/04/Raport_Amenintari_2025_Prognoza_2026.pdf

Or. en

Amendement 219
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie et à la résolution pacifique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie;	15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie et à la résolution pacifique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie; ***soutient les efforts déployés par la Moldavie pour inclure la région de Transnistrie dans les mesures de convergence économique et réglementaire liées au marché unique de l'Union, conformément aux principes d'inclusivité du programme de réformes;***

Or. en

Amendement 220
Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan, Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie et à la résolution pacifique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie;	15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie et à la résolution pacifique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie; ***estime que cette présence constitue une violation grave du droit international et une menace directe pour la sécurité de la Moldavie et du voisinage européen au sens large;***

Or. en

Amendement 221
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***réaffirme*** son attachement ***indéfectible*** à l'intégrité territoriale de la Moldavie ***et à la résolution pacifique du conflit, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage***	15. ***réaffirme*** son attachement à l'intégrité territoriale de la Moldavie ***et à un règlement pacifique du conflit en*** Transnistrie***; relève toutefois que la présence de forces militaires et de munitions russes dans la région constitue un conflit gelé qui ne peut être résolu à***

la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie;	***court terme***; ***souligne que l'Union européenne ne doit pas accepter le risque d'importer ce conflit par une adhésion à l'Union; demande plutôt la préservation de la neutralité constitutionnelle de la Moldavie et la poursuite d'une coopération économique pragmatique sans adhésion à part entière;***

Or. en

Amendement 222
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie ***et à la résolution pacifique du conflit***, sur la base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie;	15. réaffirme son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale de la Moldavie, sur la ***stricte*** base de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; encourage la Moldavie à poursuivre ses efforts de réintégration et invite la Fédération de Russie à remplir ses obligations internationales en procédant au retrait immédiat et inconditionnel de l'ensemble de son personnel et de son matériel militaire ainsi que de ses munitions de la région de Transnistrie ***qui appartient à la Moldavie***;

Or. fi

Amendement 223
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

15 bis. condamne les violations répétées de l'espace aérien de la République de Moldavie par des drones russes, qui constituent une violation du droit international et portent atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la République de Moldavie; demande un soutien à la République de Moldavie pour renforcer ses capacités de surveillance, de détection et de réaction dans l'espace aérien, notamment par une coopération renforcée avec l'Union européenne et ses États membres, la fourniture d'une assistance technique et le développement de capacités d'alerte rapide et de défense aérienne afin de mieux prévenir ces violations et d'y réagir;

Or. en

Amendement 224
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle que la République de Moldavie a déclaré sa neutralité permanente dans sa Constitution de 1994; souligne que ce statut doit être respecté et ne pas être compromis par les négociations d'adhésion à l'Union; demande le développement d'autres formes de coopération économique et sectorielle avec la Moldavie, qui n'entraînent pas les charges financières et les risques pour la sécurité associés à l'adhésion à part entière à l'Union;

Or. en

Amendement 225
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. félicite les autorités et la société de la République de Moldavie d'avoir fait preuve d'une résilience remarquable et d'avoir combattu efficacement de nombreuses tentatives de déstabilisation;

Or. en

Amendement 226
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. accueille favorablement la décision de la Moldavie de se retirer de la Communauté des États indépendants;	16. accueille favorablement la décision de la Moldavie de se retirer de la Communauté des États indépendants***, en tant que choix souverain et stratégique reflétant la trajectoire européenne irréversible du pays***;

Or. en

Amendement 227
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite de la décision de la Moldavie de se retirer de la Communauté des États indépendants;	16. se félicite ***vivement*** de la décision de la Moldavie***, à l'instar de la Géorgie et de l'Ukraine,*** de se retirer de la Communauté des États indépendants ***sous influence russe***;

Or. fi

Amendement 228
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que le processus d'intégration européenne nécessite une réconciliation profonde et honnête avec l'histoire; appelle de ses vœux un processus complet et courageux de traitement de l'héritage de la période soviétique, y compris par la déclassification complète des archives des anciens services de sécurité soviétiques, tels que le Commissariat du peuple aux affaires intérieures (NKVD) et le Comité d'État à la sécurité (KGB), afin de garantir l'accès à la vérité, la responsabilité et la réconciliation sociétale; demande en outre que les symboles de propagande soviétique soient retirés des espaces publics, y compris les monuments idéologiques et les symboles militaires qui sont incompatibles avec les valeurs européennes, tout en respectant les principes démocratiques et le dialogue sociétal;

Or. en

Amendement 229
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au	***supprimé***

titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité;

Or. en

Amendement 230
Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité;	17. ***condamne fermement les incursions répétées et non autorisées de drones russes dans l'espace aérien et le territoire moldaves depuis 2022, qui constituent une violation grave de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Moldavie; souligne que de telles actions présentent un risque direct pour la sûreté civile, la sécurité et la stabilité régionale, et réaffirme la nécessité d'un strict respect du droit international; souligne, dans ce contexte, l'importance cruciale des investissements dans les infrastructures de surveillance et de protection aériennes;*** se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité; ***souligne que la Moldavie n'est pas seulement un consommateur de sécurité, mais aussi un garant de la sécurité pour l'Union, compte tenu de sa situation stratégique et de sa précieuse expérience en temps réel;***

Or. en

Amendement 231
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité;	17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité; ***invite la Commission, en coordination avec le SEAE, à garantir un soutien plus structuré, plus prévisible et plus important au renforcement des capacités de sécurité et de défense de la République de Moldavie en tant que partie intégrante du processus d'adhésion;***

Or. ro

Amendement 232
Mika Aaltola

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles	17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles

menaces pour la sécurité;	menaces pour la sécurité; ***demande de continuer à soutenir la modernisation du secteur de la défense moldave, y compris les mesures de cyberrésilience décrites dans le volet «réforme de la sécurité nationale» du programme de réformes;***

Or. en

Amendement 233
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité;	17. se félicite du soutien continu apporté aux forces armées moldaves au titre de la facilité européenne pour la paix; demande une nouvelle fois aux États membres d'augmenter encore le financement de cette facilité en faveur de la Moldavie, afin de renforcer les capacités de défense du pays compte tenu des actuelles menaces pour la sécurité; ***souligne que le soutien aux capacités de défense moldaves renforce la sécurité de l'Europe entière face à la menace russe;***

Or. fi

Amendement 234
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. salue le soutien continu de la Moldavie aux réfugiés résidant sur son territoire, malgré les défis posés par la guerre d'agression menée par la Russie

contre l'Ukraine; déplore les réductions de l'aide humanitaire internationale également dans ce contexte et invite l'Union et ses États membres, ainsi que les partenaires partageant les mêmes valeurs, à veiller à ce que les déficits de financement des acteurs humanitaires en Moldavie, en particulier le HCR, soient comblés; invite en outre l'Union à aider la Moldavie à mettre en place des services élargis pour les bénéficiaires de la protection temporaire, y compris dans des domaines tels que la protection sociale et les soins de santé, ainsi qu'à élaborer des options pour offrir un statut juridique plus sûr en Moldavie aux personnes déplacées d'Ukraine;

Or. en

Amendement 235
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. estime que la Transnistrie devrait bénéficier d'une plus grande attention internationale et considère que la prise en charge de la gestion de la région par la communauté internationale sous la forme d'une administration provisoire en vue du rétablissement de son contrôle par Chisinau constitue une solution appropriée; dans cet esprit, soutient la mise en place d'une mission civile internationale qui remplacerait la présence des forces militaires russes non impartiales dans la région;

Or. pl

Amendement 236

Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se déclare fermement opposé à la poursuite du transfert de fonds substantiels de l'Union à la Moldavie au titre de la facilité pour les réformes et la croissance, alors que de nombreux citoyens européens sont confrontés à de graves difficultés économiques; insiste sur le fait que tout soutien financier futur doit démontrer un rendement stratégique et économique clair pour les États membres et les contribuables de l'Union; demande une réaffectation de ces ressources pour répondre aux priorités internes de l'Union;

Or. en

Amendement 237
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite le Conseil à imposer des sanctions ciblées à l'encontre des membres de l'administration séparatiste et des personnes et entités qui la soutiennent qui portent atteinte à l'ordre fondé sur le droit international et compromettent l'intégrité territoriale de la République de Moldavie;

Or. pl

Amendement 238
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. estime que l'Union européenne et la communauté internationale, par l'intermédiaire de leurs programmes, devraient accorder un soutien à la Moldavie dans le processus de réintégration de la Transnistrie, notamment en soutenant la création d'un fonds de convergence visant à faciliter ce processus, ce qui contribuerait à la sécurité régionale et à la stabilité européenne;

Or. pl

Amendement 239
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. demande instamment, compte tenu du caractère illégal des actions de la Fédération de Russie dans la région et de sa présence militaire illégale en Transnistrie, le retrait immédiat des troupes russes et le recours à des pressions diplomatiques, y compris des sanctions et d'autres mesures convenues avec les autorités de Chisinau, afin de faire respecter le droit international et le cadre juridique moldave, notamment la législation fiscale, douanière et commerciale, sur l'ensemble du territoire du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi que le respect des droits de l'homme, la garantie de liberté d'expression et d'accès à l'information, la libre circulation des personnes et des marchandises, la liberté

de fonctionnement des établissements d'enseignement ayant le roumain comme langue d'enseignement et la protection des intérêts économiques et du tissu de l'économie locale grâce aux possibilités offertes par Chisinau dans le développement de sa coopération avec l'Union;

Or. pl

Amendement 240
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. constate que le territoire de la Transnistrie, qui se trouve sous contrôle des structures russes et d'un régime oligarchique, dont les habitants ont été exclus des processus démocratiques pendant des décennies, tire déjà profit de la coopération et des relations avec l'Union européenne, vers laquelle est orientée la majeure partie des exportations de la région, sans que des progrès significatifs et durables aient été accomplis en vue du rétablissement du plein respect du droit international; souligne que l'Union européenne, qui dispose des outils appropriés, devrait les exploiter pleinement pour soutenir le processus de réintégration;

Or. pl

Amendement 241
Mariusz Kamiński, Małgorzata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. constate que, pour les habitants de la Transnistrie, la réintégration à la Moldavie constitue la seule perspective réelle de jouir de conditions de vie adéquates, notamment en matière d'accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé; souligne que l'intégration progressive de la région dans le système institutionnel de la Moldavie est essentielle pour prévenir l'aggravation de la crise humanitaire et le renforcement de l'isolement socioéconomique de la région;

Or. pl